Avancer la santé environnementale en milieu de garde à l'enfance :

Liste de vérification à l'usage des éducateurs en garderie et des inspecteurs de la santé publique

Une publication du

Partenariat canadien pour la santé des enfants et l'environnement (PCSEE)

canadian partnership for children's health & environment

partenariat canadien pour la sante des enfants et l'environnement

Partenaires du PCSEE

Association canadienne des médecins pour l'environnement

Association canadienne du droit de l'environnement

Association pour la santé publique de l'Ontario

Bureau de santé publique de Toronto

Centre de santé communautaire de South Riverdale

Clinique de santé environnementale, Women's College Hospital

Collège des médecins de famille de l'Ontario

Fédération canadienne des services de garde à l'enfance

Institut de santé environnementale du Canada

Pollution Probe

Société canadienne de pédiatrie

Troubles d'apprentissage – Association canadienne

en collaboration avec

l'Institut canadien des inspecteurs en santé publique — Section de l'Ontario

et de

l'Association des superviseurs des inspecteurs en santé publique de l'Ontario

icisp ontario

ASISPO

Janvier 2010

Le PCSEE autorise la réimpression d'extraits crédités de ses ressources à des fins pédagogiques seulement. Veuillez indiquer l'adresse de notre site web dans la citation : **www.environnementsainpourenfants.ca**. *Le PCSEE ne permet pas d'utiliser ses ressources à des fins commerciales.*

La publication devrait être citée comme suit :

Partenariat canadien pour la santé des enfants et l'environnement. 2010. A*vancer la santé environnementale en milieu de garde à l'enfance : Liste de vérification à l'usage des éducateurs en garderie et des inspecteurs de la santé publique*. Toronto, ON : PCSEE.

Le PCSEE désire exprimer sa gratitude à Santé Canada pour son soutien généreux en ce qui concerne la traduction française de ce document.

This document is also available in English under the title of: Advancing Environmental Health in Child Care Settings: A Checklist for Child Care Practitioners and Public Health Inspectors.

ISBN: 978-1-926602-54-7

Imprimé au Canada sur du papier comprenant 100 pour cent de contenu recyclé de post-consommation.

Table des Matières

Préface i

Remerciements ii

Introduction 1

Au sujet de ce document 1

Comment utiliser ce guide 2

Méthodes 3

Chapitre 1 : Concepts élémentaires sur la santé environnementale des enfants 4

Inquiétudes pour la santé 4

Expositions environnementales en milieu de garde à l'enfance 5

Chapitre 2 : Liste de vérification afin de créer des services de garde à l'enfance plus sains et plus verts 9

Chapitre 3: Renseignements et ressources supplémentaires 17

A. Qualité de l'air extérieur 17

B. Aires extérieures 21

C. Prudence au soleil 26

D. Qualité de l'air intérieur et poussière 30

E. Nettoyage et désinfection 36

F. Aires d'activités, d'apprentissages et de jeux 43

G. Cuisine et aires de préparation des repas 48

H. Rénovations 55

I. Sources environnantes d'émissions de substances chimiques 57

J. Problèmes de durabilité de l'environnement 59

Notes de fin 63

Crédits photo 66

Préface

Le Partenariat canadien pour la santé des enfants et l'environnement (PCSEE), en collaboration avec l'Institut canadien des inspecteurs en santé publique — Section de l'Ontario (CIPHI–ON) et l'Association des superviseurs des inspecteurs en santé publique de l'Ontario (ASPHIO), est fier de présenter cette liste de vérification sur la santé environnementale destinée aux services de garde à l'enfance. Ce guide permet de définir une nouvelle perspective au sujet de la promotion de la santé environnementale pour les inspecteurs en santé publique et les éducateurs de la petite enfance.

Les idées et les suggestions comprises dans ce guide — allant du choix de produits de nettoyage et de jouets plus sécuritaires, jusqu'à une ligne directrice pour un milieu de garde sans parfum ou d'un programme de compostage — peuvent aider un centre de la petite enfance à aller au-delà des exigences réglementaires afin de créer des environnements intérieurs et extérieurs plus sains pour les enfants sous leur garde. En raison de l'apparition, presque quotidienne, de nouvelles données scientifiques se rapportant aux liens entre les substances chimiques toxiques et les conséquences possibles sur le développement du fœtus et de l'enfant, de concert avec le fait qu'il y a encore beaucoup à apprendre, nous avons pris une approche de prudence en ce qui concerne les suggestions décrites dans ce guide. Ce qui signifie de prendre des mesures préventives pour réduire les expositions lorsqu'il y a des raisons de s'inquiéter, même en l'absence de certitude scientifique absolue au sujet des relations de cause à effet (p. ex., entre une exposition à une substance chimique et une conséquence pour la santé). Nous croyons que, tout comme les parents et les intervenants partout au pays, lorsqu'il est question de la santé de nos enfants, mieux vaut prévenir que guérir.

Que vous soyez un inspecteur en santé publique, un éducateur de la petite enfance ou un parent intéressé, nous appuyons vos efforts pour que vous utilisiez cette liste de vérification dans votre milieu. Nous vous encourageons à vous servir de votre jugement et de votre compréhension des conditions locales afin de définir les priorités et les objectifs parmi les nombreux choix offerts dans ce guide. En effet, il se pourrait qu'il y ait des sujets et des renseignements que vous aimeriez ajouter, et nous vous invitons à le faire. Nous vous incitons à revoir la liste de vérification périodiquement pour vérifier vos progrès au fil du temps.

Nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires et suggestions au sujet de ce guide, et aussi sur les moyens que nous pourrions prendre pour appuyer et encourager vos efforts. Ensemble, nous pouvons créer des services de garde à l'enfance plus sains et plus sécuritaires afin de donner à nos enfants le meilleur départ possible sur le chemin de la santé tout au long de la vie.

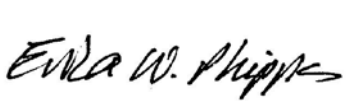

Erica Phipps
Directrice du partenariat, PCSEE

Peter Heywood
Président, CIPHI–ON

Ken Gorman
Ancien président et représentant du comité consultatif, ASISPO

Remerciements

Le Partenariat canadien pour la santé des enfants et l'environnement (PCSEE) désire remercier plusieurs personnes qui ont fait don de leur temps et de leurs compétences pour l'élaboration de cette publication.

En particulier, nous aimerions reconnaître les contributions du comité consultatif. Ce comité comprend les représentants suivants dans les domaines de la santé publique, de la promotion de la santé, de l'apprentissage préscolaire et de la garde des enfants, et de la protection environnementale :

Nancy Brown, Collège Seneca

Andenye Chablitt-Clark, Ministère de la santé et de soins de longue durée de l'Ontario

Ken Diplock, Institut canadien des inspecteurs en santé publique (section de l'Ontario)

Ken Gorman, Association des superviseurs des inspecteurs en santé publique

Ross MacEachern, Association des superviseurs des inspecteurs en santé publique

Jill McDowell, Bureau de la santé publique de Toronto et le PCSEE

Robin McMillan, Fédération canadienne des services de garde à l'enfance et le PCSEE

Erica Phipps, PCSEE

Wendy Pons, Service de santé publique de la région de Peel et The School of Occupational and Public Health, Ryerson University

Franca Ursitti, Service de santé publique de la région de Peel, Association pour la santé publique de l'Ontario (groupe de travail écologique) et le PCSEE

Les personnes suivantes ont accompli une révision professionnelle en nous donnant des commentaires judicieux :

Wanda Buu, Service de santé communautaire de la municipalité régionale de York

Barb Cheung, Service de santé communautaire de la municipalité régionale de York

Nella Correia, Région de Durham

Helen Doyle, Service de santé communautaire de la municipalité régionale de York

Kevin Haley, Service de santé communautaire de la municipalité régionale de York

Robyn Land, Service de santé publique de Thunder Bay

Gerald Lawrence, Bureau de la santé publique de Toronto

Kim Murphy, Service de santé publique de Thunder Bay

Jae Park, Service de santé communautaire de la municipalité régionale de York

Mark Payne, Service de santé communautaire de la municipalité régionale de York

Jocelyn Pearson, Service de santé publique de Thunder Bay

Lyne Soramaki, Service de santé publique de Thunder Bay

Allyson Veneziano, Service de santé publique du district de Thunder Bay

Marina Whelan et son équipe, Service de santé publique de Simcoe Muskoka

De plus, nous tenons à remercier Andrew Papadopoulos et son équipe de : « The School of Occupational and Public Health, Ryerson University. » Leur recherche initiale sur les pratiques courantes d'inspection de la santé publique, en ce qui concerne les problèmes environnementaux dans les services de garde à l'enfance, a permis de démarrer la première étape de ce projet.

Nous voulons également adresser nos remerciements aux inspecteurs en santé publique des Services de santé publique des régions de Durham, York, Peel, Thunder Bay et Simcoe Muskoka, et aux centres de la petite enfance de ces régions qui ont participé au projet pilote de la liste de vérification et proposé des idées utiles.

Le PCSEE désire exprimer sa reconnaissance à **Myriam Beaulne** pour la gestion du projet et la préparation de ce guide.

De plus, nous remercions **Franca Ursitti** qui a démontré un excellent leadership, et qui a offert son aide pour la recherche et la révision de texte de ce projet au nom de **l'Association de la santé publique de l'Ontario (ASPO)**.

Nous offrons également nos sincères remerciements aux partenaires et au personnel du PCSEE qui ont contribué à la recherche, à la rédaction et à la révision de texte, tout particulièrement, **Kathleen Cooper**, **Erica Phipps**, aux autres membres du comité de la promotion de la santé et des communications du PCSEE :

Paivi Abernethy, Ontario Public Health Association
Nancy Bradshaw, Environmental Health Clinic at Women's College Hospital
Jill McDowell, Toronto Public Health
Robin McMillan, Canadian Child Care Federation
Caryn Thompson, South Riverdale Community Health Centre
Kim Tytler, Canadian Child Care Federation

Sincères remerciements aussi à **Jennie Strickland**, et aux **docteurs Danièlle Grenier**, **Denis Leduc** et **Robin Walker** de la **Société canadienne de pédiatrie**; au **Docteure Riina Bray** de la **Clinique de santé environnementale — Women's College Hospital**; au **Docteure Lynn Marshall** de L'**Institut de la santé environnementale du Canada** et du **Collège des médecins de famille de l'Ontario**; et à **Loren Vanderlinden** du **Bureau de la santé publique de Toronto** pour la révision de ce document et leurs précieuses suggestions.

Finalement, nous exprimons notre gratitude à **Randee Holmes** pour l'édition de cette publication, à **Lyse Du Sault** pour la traduction, et à **Chris McKinnon** pour la mise en pages et la conception.

PARTENAIRES DU PCSEE

Le PCSEE est un regroupement multisectoriel de douze organisations ayant de l'expertise sur les problèmes concernant les enfants, la santé, la santé publique et l'environnement. Les partenaires du PCSEE collaborent depuis 2001 à la protection de la santé des enfants contre les polluants environnementaux et les substances chimiques toxiques en sensibilisant les décideurs, les organismes fournisseurs de service, les praticiens, les parents et le public aux problèmes de santé environnementale des enfants. Pour plus de renseignements, voir :

www.environnementsainpourenfants.ca.

canadian partnership for children's health & environment
partenariat canadien pour la sante des enfants et l'environnement

Ce projet a été réalisé grâce aux fonds fournis au PCSEE par la **Fondation Trillium de l'Ontario** par l'intermédiaire de **l'Association pour la santé publique de l'Ontario**, le partenaire principal du PCSEE en charge de ce projet.

Introduction

Au Canada, plus de la moitié des enfants âgés de six mois à cinq ans passent la majorité de leur journée dans un établissement préscolaire ou dans un service de garde à l'enfance, ce qui ne comprend pas l'école maternelle.[1] Au cours de la journée, ils reçoivent des soins et des encouragements, ils apprennent à socialiser avec leurs pairs et à développer des habiletés importantes. Cependant, ils peuvent aussi être en contact avec plusieurs substances chimiques ou des polluants potentiellement nocifs. Même si les expositions peuvent être minimes, elles peuvent s'accumuler et, lorsqu'elles sont combinées, celles-ci peuvent contribuer au développement de l'asthme, des troubles d'apprentissage, du cancer et de d'autres maladies chroniques. Cependant, voici une bonne nouvelle : la plupart de ces expositions environnementales peuvent être évitées.

> *« L'inspection de la qualité des installations des services de garde à l'enfance est devenue un aspect important pour la santé publique en vertu du fait que la plupart des enfants passent une grande partie de leur enfance dans ces milieux. »*
>
> *— The School of Occupational and Public Health, Ryerson University (2008)*

Au sujet de ce document

Ce guide pratique est destiné aux éducateurs de la petite enfance (éducateurs) et aux inspecteurs en santé publique (inspecteurs) qui visitent régulièrement les centres de la petite enfance afin de leur donner des renseignements utiles sur les moyens de prévenir et de réduire l'exposition des enfants aux substances chimiques et aux polluants toxiques dans ces environnements. L'objectif principal consiste à soutenir les efforts constants des éducateurs, des inspecteurs et des familles afin de promouvoir la santé et le développement optimal de l'enfant en focalisant sur les expositions environnementales qui sont un des nombreux facteurs importants qui déterminent la santé de l'enfant. De plus, ce guide comprend des suggestions pour encourager l'application de mesures durables dans les installations des centres de la petite enfance, notamment par la prévention de la pollution, la réduction des déchets, et la conservation de l'énergie et de l'eau.

Chapitre 1 : décrit un aperçu des vulnérabilités des enfants, des problèmes de santé et des expositions préoccupantes dans les services de garde à l'enfance.

Chapitre 2 : présente la liste de vérification des mesures possibles afin d'améliorer la santé environnementale dans des milieux intérieurs et extérieurs variés.

Chapitre 3 : offre des renseignements généraux et des suggestions de ressources qui se rapportent à chacune des sections de la liste de vérification.[a]

a Ce document a été élaboré dans le cadre d'un projet destiné à l'Ontario. Donc, il comprend quelques renseignements et références spécifiques à cette province. Cependant, la plupart des renseignements et des conseils peuvent être mis en application partout au Canada. Les sources de renseignements spécifiques aux autres provinces et territoires sont mentionnées, quand c'est possible.

Les suggestions offertes dans ce guide ne sont pas destinées à remplacer ou à supplanter les conseils des Services de santé publique ou des règlements provinciaux. Plutôt, elles sont destinées à compléter les mesures essentielles que les éducateurs prennent déjà pour garantir un environnement sain et sécuritaire, notamment par le contrôle des infections et la prévention des blessures. Dans certains cas, les pratiques pour réduire les expositions environnementales s'accordent bien aux pratiques bien établies de la santé publique. Par exemple, le lavage fréquent des mains aide au contrôle des infections tout en réduisant aussi les expositions toxiques qui surviennent au cours de l'action de porter les mains à la bouche.

Ce document poursuit l'approche du PCSEE d'élargir le concept, très bien compris, de la protection des enfants en y ajoutant les risques « cachés » des expositions aux substances chimiques et aux polluants. Comme avec toutes les techniques de protection des enfants, la première ligne de défense consiste à focaliser sur la prévention. S'il y a un doute sur les conséquences nocives, le PCSEE conseille d'éviter et de réduire les expositions et de rechercher des solutions de rechange plus sécuritaires. Ceci est particulièrement pertinent en ce qui concerne les conséquences possibles des substances chimiques et des polluants toxiques sur la santé et le développement des jeunes enfants, notamment avec l'évolution rapide de la science et les connaissances insuffisantes dans ce domaine.

Notre expérience a démontré que la sensibilisation et la connaissance des problèmes environnementaux varient grandement parmi les éducateurs, les inspecteurs, les parents et le public en général. Certains lecteurs seront familiers avec plusieurs pratiques recommandées dans ce guide et les appliquent peut-être déjà, alors que d'autres découvrent ces renseignements pour la première fois. Ce guide vise à rendre ce sujet, vaste et complexe, accessible à un grand nombre de personnes.

Comment utiliser ce guide

Il y a plusieurs façons d'utiliser ce document. Les éducateurs peuvent l'utiliser comme outil d'autoévaluation et de planification. Les inspecteurs peuvent s'en servir comme outil de travail avec les éducateurs durant leurs visites de routine pour présenter les concepts de santé environnementale et pour suggérer des mesures de prévention possibles. Les parents et les gardiens peuvent s'en servir comme point de départ pour discuter des problèmes de santé environnementale avec leur centre de la petite enfance local.

Faites-vous entendre

Des mesures individuelles peuvent être efficaces pour réduire les expositions environnementales des enfants. Cependant pour certaines catégories et sources d'exposition, des solutions doivent être sondées au niveau sociétal. Votre fonction d'éducateur et d'inspecteur vous permet de jouer un grand rôle pour préconiser des politiques préventives afin de protéger la santé des enfants en exprimant vos préoccupations à tous les paliers du gouvernement.

L'expérience gagnée lors du projet pilote de cette liste de vérification démontre que la première évaluation pourrait prendre une heure. Si un inspecteur désire l'utiliser durant une visite, l'évaluation sera plus rapide et plus complète si le centre de la petite enfance la reçoit à l'avance. Lorsque les utilisateurs seront familiers avec la liste de vérification, 30 à 45 minutes suffiront pour la remplir.

Les éducateurs et les inspecteurs peuvent choisir d'utiliser certaines parties de la liste de vérification et pas d'autres. Les circonstances individuelles et l'expérience des éducateurs et des inspecteurs détermineront les chapitres et les suggestions appropriées à leur situation.

La liste de vérification peut être photocopiée et utilisée périodiquement pour inscrire les accomplissements du centre, au fil du temps, afin de réduire les dangers environnementaux dans différentes catégories au sein du centre de la petite enfance.

Plusieurs Services de santé publique ont élaboré des ressources en rapport aux différents chapitres de ce guide. La documentation conçue par les Services de santé publique locaux offre des renseignements spécifiques à leur communauté. Nous encourageons les éducateurs et les inspecteurs à organiser ce guide à leur guise en insérant des copies et/ou une liste de

cette documentation supplémentaire.

Les Services de santé publique peuvent entreprendre de noter et de compiler les résultats de la liste de vérification afin d'identifier les domaines qui nécessitent de donner plus de renseignements aux éducateurs et aux inspecteurs. En utilisant la liste de vérification comme outil de sondage, elle pourrait aider les Services de santé publique à évaluer et à planifier des programmes selon les lacunes.

Finalement, c'est à souhaiter que les éducateurs, les inspecteurs et les autres utilisateurs appliqueront les consignes de ce guide à la lumière de leur propre connaissance des situations locales. La santé environnementale des enfants est un vaste domaine offrant d'innombrables occasions de réduire les expositions. Les étapes, que chaque centre choisit de prendre, dépendent aussi bien de la disponibilité des ressources que des problèmes, qu'eux, et les familles qu'ils desservent, identifient comme les plus pressants.

Méthodes

La recherche préalable de ce document a été effectuée par une équipe de consultants menée par «*The School of Occupational and Public Health, Ryerson University.* »[2] Ils ont constaté que les inspecteurs en santé publique connaissent bien le domaine de la prévention des blessures, le contrôle des infections et la sécurité alimentaire, mais ils ont besoin de

plus de renseignements au sujet de la prévention des dangers pour la santé environnementale.

Le présent guide est basé sur l'étude de l'Université Ryerson, les renseignements et les conseils offerts dans les autres publications du PCSEE (voir l'encadré des ressources supplémentaires), et le rapport de synthèse paru en 2005 de la Santé publique de Toronto, *Environmental Threats to Children : Understanding the Risks, Enabling Prevention.* De plus, il s'inspire et renforce les ateliers de promotion de la santé, les sessions de formation des formateurs, la formation des champions locaux, les téléconférences et les autres activités de sensibilisation entreprises par les partenaires et le personnel du PCSEE depuis 2005.

Ressources supplémentaires

- *Ce qu'il faut savoir sur la santé des enfants et de l'environnement :* www.environnementsainpourenfants.ca/fr/ressources/PrimerFr
- *Ne prenons pas de risque : Stratégies à l'intention des fournisseurs de service en vue de réduire les risques environnementaux avant et pendant la grossesse et durant l'enfance* www.environnementsainpourenfants.ca/fr/ressources/ne-prenons-pas-de-risque-strat
- PCSEE La collection de feuillets d'information www.environnementsainpourenfants.ca/collections/cpche-fact-sheets-feuillets-d
- PCSEE Les collections en ligne www.environnementsainpourenfants.ca/content/resource-collections
- *Children's Health and the Environment: Public Health Practices in Child Care Settings* Ryerson University School of Occupational and Public Health; copie offerte par le PCSEE sur demande. En anglais seulement.

Concepts élémentaires sur la santé environnementale des enfants

Parmi les plusieurs facteurs qui influencent le sain développement de l'enfant — notamment les influences sociales, économiques et génétiques — l'environnement physique, aussi bien naturel qu'aménagé, joue un rôle significatif. L'environnement physique peut comprendre plusieurs dangers, tels que la pollution, le bruit et les effets des changements climatiques. Le thème principal de ce guide repose sur un aspect spécifique de l'environnement physique — les risques potentiels pour la santé de l'enfant causés par les substances chimiques et les polluants toxiques.

Les enfants sont plus vulnérables que les adultes aux effets nocifs potentiels sur la santé provenant des expositions environnementales aux substances chimiques. Leur plus grande vulnérabilité provient de leur plus petite taille, de leurs différentes habitudes pour manger et boire, de leur comportement, et du fait que leurs organes et leurs systèmes de désintoxication sont encore en développement. Certains enfants sont plus vulnérables que d'autres en raison de certains facteurs comme la génétique, la profession des parents et la situation socio-économique. Tandis que certains déterminants de la santé ne peuvent pas être changés, plusieurs expositions environnementales peuvent être évitées.

Inquiétudes pour la santé

Certains liens entre les expositions environnementales des enfants et les conséquences sur la santé sont bien démontrés (par exemple : le plomb et les impacts sur le cerveau; la pollution de l'air intérieur et extérieur et l'asthme infantile et autres troubles respiratoires; les radiations ionisantes et le cancer) alors que d'autres liens sont moins bien compris. Les connaissances scientifiques augmentent en ce qui concerne la possibilité des expositions chroniques à faibles niveaux de provoquer des impacts négatifs sur la santé du fœtus et de l'enfant en développement. Les substances comme le plomb, le méthylmercure, les BPC, la nicotine, les dioxines et certains solvants sont reconnues pour nuire au développement du cerveau des enfants. Certains pesticides sont associés à des risques accrus de développement du cancer, d'effets nocifs sur le cerveau et les poumons, de déformations congénitales et de d'autres effets néfastes sur le système reproducteur et endocrinien. Le plomb, les dioxines, les BPC, les radiations ionisantes et les rayons UV sont aussi reconnus pour provoquer de nombreux effets sur la santé à des taux plus élevés, mais ils peuvent affecter les enfants à des taux beaucoup plus faibles, soit individuellement ou en combinaison. Plusieurs autres substances, telles que les substances ignifuges brominées (PBDE), le polychlorure de vinyle (PVC) et le bisphénol A (BPA) sont aussi soupçonnées d'être nuisibles. Ces nombreuses substances chimiques potentiellement toxiques existent dans notre environnement. La pollution de l'air, les produits de consommation, les matériaux de construction et d'ameublement contribuent à ces expositions.

Tandis que la science est complexe et souvent imprécise au sujet des liens entre les expositions environnementales et la santé des enfants, les risques potentiels peuvent être importants. Face à l'incertitude scientifique, c'est préférable « d'agir avec prudence » et de prévenir ou de réduire les expositions des enfants à la pollution et aux substances chimiques toxiques, quand c'est possible.

Expositions environnementales en milieu de garde à l'enfance

Les enfants dans les milieux d'apprentissage préscolaire et de services de garde à l'enfance peuvent être exposés par l'ingestion, l'inhalation et le contact cutané à un éventail de contaminants environnementaux associés à des conséquences nocives pour la santé. Les voies d'exposition dans les services de garde à l'enfance peuvent comprendre les suivants :

- **Pollution de l'air extérieur :** l'inhalation d'une gamme de contaminants, notamment l'ozone au niveau du sol, les particules en suspension, les oxydes de nitrogène et les métaux.
- **Utilisation de pesticides à l'extérieur et à l'intérieur :** l'inhalation ou l'absorption de pesticides (utilisés pour contrôler les mauvaises herbes et les insectes à l'extérieur, les insectes et les rongeurs à l'intérieur) et leurs résidus qui peuvent rester sur les aliments ou dans la poussière.

- **Ventilation inadéquate :** l'inhalation de monoxyde de carbone et de d'autres contaminants peut être intensifiée par une ventilation inadéquate durant les rénovations, la peinture, le nettoyage et l'utilisation de matériel de bricolage.
- **Poussière :** l'inhalation de la poussière contaminée provenant des substances chimiques présentes dans l'ameublement, les moquettes, les télévisions, les ordinateurs, les jouets en plastique et les nettoyants. À l'usage normal, de très petites quantités de ces substances chimiques, ainsi que les polluants venus de l'extérieur, aboutissent dans la poussière. Ces substances chimiques peuvent comprendre : les substances ignifuges brominées (PBDÉ), les plastifiants comme les phthalates, le mercure, le plomb, l'oxyde de nitrogène (NOx), les oxydes de soufre (SOx), les composés organiques volatils (COV) et les pesticides.
- **Moisissure :** l'inhalation des spores provenant du plâtre endommagé par l'eau, les moquettes et de l'excès d'humidité.
- **Plomb :** l'ingestion de peinture écaillée des murs intérieurs et extérieurs, des allèges de fenêtre, des planchers et autres surfaces de n'importe quel édifice ou structure construite avant 1976, ainsi que des jouets peints illégalement avec de la peinture à base de plomb.
- **Mercure :** le contact cutané au mercure des anciens thermomètres en verre qui ont été brisés, et l'ingestion de certains poissons (p. ex., le thon blanc en conserve, nommé aussi germon).
- **Radon:** l'inhalation de ce gaz radioactif d'origine naturelle qui peut s'infiltrer dans l'air intérieur à partir du sol environnant et présenter un risque de cancer pulmonaire significatif en concentrations élevées, particulièrement quand il est combiné à la fumée de cigarette.
- **Fragrances :** l'inhalation de fragrances (parfums), qui contiennent souvent plusieurs produits chimiques, provenant

Comparés aux adultes, les enfants sont plus aptes à être affectés par les expositions environnementales.

Voici quelques raisons :

- Les enfants mangent, boivent et respirent davantage par kilogramme de poids corporel.
- Les enfants se comportent différemment et de plusieurs manières qui entraînent une plus grande exposition à des substances variées. Par exemple : les enfants rampent et jouent au niveau du sol, mettent fréquemment leurs doigts dans leur bouche et mâchouillent des jouets et d'autres objets pas nécessairement conçus pour qu'ils soient portés à la bouche. Par conséquent, ils font souvent face à de plus grandes expositions aux contaminants, tels que : la vieille peinture, l'air intérieur, la poussière, les jouets, les moquettes, les produits de consommation, en plus des expositions à l'air extérieur, aux aliments, à la terre et à l'équipement de terrain de jeux.
- Les enfants ont tendance à être plus actifs physiquement et, par conséquent, ils peuvent inhaler plus de contaminants puisque leur rythme respiratoire s'intensifie durant les jeux physiques actifs.
- Les systèmes des enfants en développement sont plus sensibles aux contaminants. Par exemple : le cerveau et les poumons des enfants ne seront complètement développés qu'à la fin de l'adolescence. Les expositions durant le développement peuvent provoquer des conséquences qui dureront toute leur vie.[3]

Préoccupations croissantes[4]

Depuis près de 200 ans, les types de maladies chez les enfants ont changé considérablement dans les pays industrialisés. Au Canada, la mortalité infantile a chuté progressivement et les améliorations des installations sanitaires et de la santé publique — particulièrement, l'immunisation historique contre les maladies infectieuses courantes de la petite enfance, telles que la coqueluche, la diphtérie et la polio — ont contribué à une espérance de vie plus longue. Néanmoins, il y a des inquiétudes grandissantes au sujet de l'augmentation de certaines maladies chroniques courantes et des troubles de développement chez les enfants au Canada. Les expositions environnementales aux substances chimiques et aux polluants toxiques sont reconnues et soupçonnées d'être associées à plusieurs de ces maladies chroniques.

Asthme

Selon Statistiques Canada, l'asthme a affecté approximativement dix pour cent des jeunes enfants canadiens, âgés de 0 à 5 ans, en 2000/2001.[5] Alors que les causes de l'asthme ne sont pas totalement comprises, la plupart des chercheurs reconnaissent que la pollution de l'air intérieur et extérieur, y compris la fumée de tabac ambiante, jouent un rôle.

Troubles de comportement et de développement neurologiques

L'information sur les tendances est limitée, mais les données recueillies en 1990, lors de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, indiquent que près d'un quart des enfants canadiens, âgés de six à onze ans, ont un ou plusieurs troubles d'apprentissage et de comportement.[6] Alors que toutes les causes des troubles d'apprentissage et des autres troubles neurologiques sont imprécises, les enfants sont particulièrement à risque après une exposition à certaines substances chimiques, telles que le plomb et le mercure, reconnus pour affecter le développement et le fonctionnement du cerveau.

Cancer

Même si le cancer demeure une maladie rare chez les enfants, et que la survie au cancer infantile s'est grandement améliorée, il demeure la cause majeure de mortalité liée à la maladie chez les enfants de plus d'un an.[7] Selon des tendances récentes, il était prévu que 836 enfants canadiens, âgés de 0 à 14 ans, recevraient un diagnostic de cancer au cours de 2009.[8] On soupçonne que les expositions au début de la vie, durant la grossesse et la petite enfance, contribuent à augmenter les risques de cancer plus tard dans la vie.[9,10] Selon la Société canadienne du cancer, la fréquence de plusieurs cancers est en augmentation parmi les adolescents et les jeunes adultes âgés de 15 à 29 ans.[11]

Perturbation endocrinienne

Compte tenu du rôle essentiel des hormones en tant que messagers chimiques du corps, la perturbation des fonctions normales du système endocrinien — spécialement durant les stades critiques du développement — peut engendrer une panoplie de conséquences, notamment des impacts sur le développement neurologique et sur le système reproducteur et immunitaire. Bien que les données probantes sur les humains soient encore limitées, les spécialistes endocriniens se réfèrent aux données probantes provenant des recherches effectuées sur les animaux qui démontrent des conséquences néfastes sur le système reproducteur après une exposition à certains perturbateurs endocriniens.[12] Il y a des données croissantes que d'autres systèmes endocriniens, y compris le métabolisme de l'insuline et du glucose (lié au diabète) et la fonction thyroïdienne peuvent aussi être atteints de façon néfaste par ces mêmes substances chimiques.[13] Des données probantes émergentes provenant d'études sur les animaux indiquent que l'exposition à certains perturbateurs endocriniens « obésogènes » pourrait possiblement causer une augmentation de l'obésité.[14]

des « purificateurs » d'air en vaporisateur ou branchés, des agents nettoyants et du parfum des membres du personnel, des visiteurs et des parents.

- **Produits désinfectants et nettoyants :** l'inhalation ou le contact cutané avec certains types de produits nettoyants. Plusieurs produits nettoyants commerciaux renferment des substances reconnues ou soupçonnées d'être toxiques.
- **Art supplies :** l'inhalation de COV et des fragrances chimiques des marqueurs, des colles, etc.
- **Substances chimiques des matières plastiques :** l'ingestion de plusieurs substances chimiques qui ont été transmises aux aliments et/ou aux breuvages qui ont été réchauffés au four à micro-ondes dans des contenants en plastique, ou les liquides chauds qui ont été versés dans des contenants en plastique (p. ex., le bisphénol A (BPA) dans les biberons en polycarbonate), ou qui ont migré des emballages alimentaires (par exemple : la plupart des boîtes de conserve sont enduites d'époxy contenant du BPA). Les substances chimiques peuvent également être ingérées à partir des jouets en plastique mou composés de polychlorure de vinyle (PVC), souvent nommé vinyle, puisqu'ils contiennent des phthalates et quelquefois du plomb; les deux peuvent poser des risques pour la santé lorsque l'objet est porté à la bouche ou mâchouillé. Les BPA dans les biberons et les phthalates dans les jouets ont tous deux été l'objet d'une réforme réglementaire fédérale au cours de 2009.
- **Emplacement physique de l'édifice :** les COV, les particules en suspension et d'autres contaminants dans l'air extérieur, le sol et l'eau peuvent se trouver dans les installations du centre de la petite enfance si elles sont situées près de rues achalandées ou de zones industrielles ou commerciales.

La Fédération canadienne des services de garde à l'enfance (FCSGE) : Créer des espaces sains pour les enfants

Le site web **Espaces santé** de la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance permet aux utilisateurs de visiter un centre de la petite enfance, une maison et un voisinage, tout en glanant des conseils pratiques en cours de route sur la façon de réduire les risques pour la santé environnementale des enfants. Visitez www.cccf-fcsge.ca/healthy-spaces/home_fr.php

De plus, la Fédération publie des feuilles-ressources sur une vaste gamme de problèmes se rapportant à la garde des enfants dont plusieurs concernent les problèmes de santé environnementale et de sécurité. Vous pouvez les consulter au : www.cccf-fcsge.ca/fr/publications/resourcesheets_fr.html

canadian partnership for children's health & environment

partenariat canadien pour la sante des enfants et l'environnement

Liste de vérification afin de créer des services de garde à l'enfance plus sains et plus verts

Nom du centre de la petite enfance : _____

Adresse :_____

Personne ressource et numéro de téléphone : _____

Si cette liste de vérification a été remplie avec un inspecteur en santé publique, veuillez indiquer son nom et son numéro de téléphone :_____

Date de la vérification : _____

Au sujet de cette liste de vérification

Les éducateurs de la petite enfance et les inspecteurs en santé publique visent à procurer des environnements sains pour l'apprentissage préscolaire et la garde des enfants. Le contrôle des infections et la prévention des blessures ont toujours été leur motif de base pour atteindre cet objectif. Plus récemment, cependant, un intérêt croissant s'est manifesté pour mieux protéger les enfants en se préoccupant des problèmes de santé environnementale — particulièrement, en réduisant les expositions potentielles aux substances chimiques et polluants toxiques reconnus ou soupçonnés de causer des risques pour la santé. La liste de vérification a été conçue pour aider le personnel à résoudre ces problèmes.

La liste de vérification est un outil d'auto-évaluation qui permettra aux éducateurs de la petite enfance et aux inspecteurs en santé publique travaillant avec eux d'identifier les mesures à prendre afin d'obtenir des environnements plus sains et plus verts pour les enfants de leur service de garde.

La liste de vérification peut être utilisée par les éducateurs de la petite enfance et les inspecteurs en santé publique locaux, soit conjointement ou individuellement, afin de **repérer les mesures** accomplies, de **discuter des idées** en cours et **d'explorer les prochaines étapes possibles**. Il est préférable d'utiliser la liste de vérification de façon périodique (p. ex., une fois par année) comme moyen de vérification des progrès et comme un outil de planification.

La liste de vérification **n'est pas un outil de règlements** et n'est pas destinée à remplacer ou à supplanter les conseils ou les exigences des Services de santé publique et/ou des agences provinciales.

A. Qualité de l'air extérieur

	Voir p. 17 à 20 pour plus de renseignements et de ressources	Oui	En progrès	N/A
A1	a. Nous vérifions quotidiennement la Cote air santé (CAS), l'indice de la qualité de l'air (IQA), et les alertes de smog, de feux de forêt, de chaleur ou de froid intense.	☐	☐	☐
	b. Nous établissons l'horaire et adaptons les activités des enfants selon la Cote air santé (CAS), l'indice de la qualité de l'air (IQA), et les alertes de smog, de feux de forêt, de chaleur ou de froid intense.	☐	☐	☐
A2	Nous dirigeons les activités des enfants à l'écart des stationnements durant les périodes d'arrivée et de départ des enfants.	☐	☐	☐
A3	a. Notre centre a une ligne directrice sur le contrôle de la marche au ralenti des moteurs.	☐	☐	☐
	b. Notre avons posé des affiches au sujet du contrôle de la marche au ralenti.	☐	☐	☐
	c. Nous sensibilisons et offrons des ressources éducatives sur le contrôle de la marche au ralenti.	☐	☐	☐
A4	Nous avons pris des mesures pour diminuer la quantité des gaz d'échappement des véhicules qui s'infiltrent par les conduits de prise d'air, la porte d'entrée et/ou les fenêtres.	☐	☐	☐

Notes et commentaires

B. Aires extérieures

	Voir p. 21 à 25 pour plus de renseignements et de ressources	Oui	En progrès	N/A
B1	Les enfants jouent dans des espaces verts qui ne sont pas traités aux pesticides.	☐	☐	☐
B2	a. Nous prenons des mesures pour minimiser l'utilisation d'insectifuges, notamment en éliminant l'eau stagnante ou dormante, en évitant les jeux extérieurs lorsque les moustiques sont les plus actifs, et en encourageant les parents à fournir des vêtements protecteurs.	☐	☐	☐
	b. Lorsque qu'un insectifuge est utilisé, nous appliquons seulement les insectifuges qui sont destinés aux enfants, qui sont enregistrés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada, indiquéspar un numéro de *Loi sur les produits antiparasitaires* [LPA]. De plus, nous suivons minutieusement le mode d'emploi sur l'étiquette.	☐	☐	☐
	c. Lorsque nous utilisons un insectifuge, nous nous assurons que les enfants lavent toujours leurs mains quand ils reviennent à l'intérieur et avant de manger.	☐	☐	☐
B3	a. Nous nous assurons que tout le matériel de jeux composé de bois traité à l'arséniate de cuivre chromaté (ACC) (décelé dans les structures de bois traité sous pression construites avant 2004) soit recouvert d'un scellant pénétrant à chaque année ou aux deux ans.	☐	☐	☐
	b. Nous nous assurons que les enfants lavent leurs mains après avoir été en contact avec du matériel composé d'ACC ou de bois traité sous pression.	☐	☐	☐

Notes et commentaires

C. Prudence au soleil

	Voir p. 26 à 29 pour plus de renseignements et de ressources	Oui	En progrès	N/A
C1	Nous nous assurons que les enfants évitent de s'exposer au soleil direct durant les heures critiques, soit entre 10 heures et 14 heures.	☐	☐	☐
C2	Nous vérifions l'indice UV tous les jours, à longueur d'année, et nous prenons les mesures protectrices appropriées.	☐	☐	☐
C3	Nous encourageons les parents et les gardiens à fournir des vêtements légers et amples qui recouvrent le corps : chemises à manches longues, pantalons longs, des couches supérieures amovibles et un chapeau de soleil à large bord qui procure de l'ombre pour protèger les oreilles et les yeux, idéalement avec un rabat pour protéger l'arrière du cou.	☐	☐	☐
C4	a. Les aires de jeux extérieurs offrent des zones ombragées naturelles ou sous des abris.	☐	☐	☐
	b. Notre centre a une ligne directrice sur l'ombre protectrice.	☐	☐	☐
C5	a. Nous appliquons de la crème solaire sur les enfants au moins 30 minutes avant de sortir.	☐	☐	☐
	b. Nous appliquons la crème solaire avant l'insectifuge, si les deux sont utilisés.	☐	☐	☐

Notes et commentaires

D. Qualité de l'air intérieur et poussière

	Voir p. 30 à 35 pour plus de renseignements et de ressources	Oui	En progrès	N/A
D1	Nous demandons à notre personnel, aux enfants et aux parents d'enlever leurs chaussures à la porte ou au vestiaire.	☐	☐	☐
D2	Toutes les pièces ont une ventilation adéquate et elles sont aérées quotidiennement.	☐	☐	☐
D3	Nous nous assurons de traiter rapidement la moisissure ou le mildiou, le cas échéant.	☐	☐	☐
D4	Nous éliminons la poussière avec une vadrouille ou un chiffon humide.	☐	☐	☐
D5	a. Nous passons l'aspirateur quotidiennement sur toutes les moquettes, les carpettes et les planchers, et nous lavons les planchers avec une vadrouille humide.	☐	☐	☐
	b. Nous jetons les sacs d'aspirateur et la charpie de la sécheuse de façon sécuritaire.	☐	☐	☐

D6	a. Nous avons une ligne directrice sans parfums.	☐	☐	☐
	b. Nous n'utilisons pas de désodorisants ou de purificateurs d'air (y compris ceux qu'on branche).	☐	☐	☐
D7	Nous avons analysé le radon et, le cas échéant, nous avons pris des mesures correctives pour réduire les taux selon les directives du gouvernement canadien.	☐	☐	☐

Notes et commentaires

E. Nettoyage et désinfection

Voir p. 36 à 42 pour plus de renseignements et de ressources

		Oui	En progrès	N/A
⚠	***La prévention des infections est extrêmement importante.*** *Les suggestions ci-dessous ne remplacent pas les conseils des Services de santé publique et peuvent ne pas être appropriées en cas d'épidémies.*			
E1	a. Nous utilisons l'eau de Javel pour les besoins et selon les concentrations recommandées par notre service de santé publique local.	☐	☐	☐
	b. Nous préférons les produits de substitution sans javellisant et/ou moins toxiques pour d'autres tâches en consultant les responsables du Service de la santé publique local.	☐	☐	☐
	c. Nous sommes conscients que le mélange de l'eau de Javel avec d'autres produits nettoyants peut être dangereux. Nous nous assurons que ça ne se produise pas en affichant des panneaux d'avertissement et en formant le personnel.	☐	☐	☐
E2	Tous les produits de nettoyage sont gardés hors de la portée des enfants.	☐	☐	☐
E3	Nous évitons d'utiliser des désinfectants, des assainisseurs et d'autres produits nettoyants à proximité des enfants.	☐	☐	☐
E4	Nous évitons d'utiliser des produits dont l'étiquette comporte des symboles de danger chaque fois que c'est possible, tout en reconnaissant que nous pouvons en avoir besoin afin d'assurer le contrôle des infections et la désinfection selon les directives du Service de santé publique locale.	☐	☐	☐
E5	a. Nous pratiquons la bonne hygiène des mains en tout temps.	☐	☐	☐
	b. Nous n'utilisons pas de savon antibactérien pour les mains.	☐	☐	☐
	c. Si nous n'avons pas accès à de l'eau et du savon, nous prenons de bonnes précautions pour laver les mains des enfants avec un désinfectant pour les mains à base d'alcool.	☐	☐	☐
E6	Nous utilisons des nettoyeurs de tapis les moins toxiques possibles.	☐	☐	☐
E7	a. Nous utilisons un détergent à lessive biodégradable et non parfumé.	☐	☐	☐
	b. Nous n'utilisons pas de feuilles assouplissantes ni d'assouplisseur de tissu parfumé.	☐	☐	☐

Notes et commentaires

F. Aires d'activités, d'apprentissages et de jeux

	Voir p. 43 à 47 pour plus de renseignements et de ressources	Oui	En progrès	N/A
F1	a. Nous vérifions régulièrement les rappels de produit sur tous les jouets, le matériel de jeux, l'ameublement et les accessoires.	☐	☐	☐
	b. Nous évitons les jouets usagés, donnés ou bon marché et les autres articles qui pourraient contenir du plomb.	☐	☐	☐
	c. Nous avons remplacé les jouets en plastique de PVC par des choix plus sécuritaires.	☐	☐	☐
	d. Nous avons une ligne directrice sur la sécurité des jouets qui respecte la santé environnementale et les dangers des substances chimiques toxiques.	☐	☐	☐
F2	a. Nous utilisons seulement du matériel de bricolage destiné à l'usage des enfants, et nous évitons les produits qui comportent des symboles de danger.	☐	☐	☐
	b. Nous utilisons du matériel de bricolage liquide, en gel et en pâte au lieu du matériel en poudre et en vaporisateur.	☐	☐	☐
	c. Nous utilisons du matériel de bricolage à base d'eau au lieu des produits à base de solvant.	☐	☐	☐

Notes et commentaires

G. Cuisine et aires de préparations des repas

	Voir p. 48 à 54 pour plus de renseignements et de ressources	Oui	En progrès	N/A
G1	a. Nous vidangeons l'eau de la plomberie tous les matins (ou moins souvent, tel que spécifié par les services locaux ou provinciaux) pour réduire les taux de plomb de l'eau potable.	☐	☐	☐
	b. Nous utilisons l'eau froide du robinet pour boire et/ou pour préparer les aliments ou les breuvages.	☐	☐	☐
G2	Nous ne réchauffons pas les aliments ou les breuvages, et nous ne mettons pas des aliments ou des breuvages chauds dans des contenants en plastique.	☐	☐	☐
G3	Nous servons du poisson à faible teneur en mercure.	☐	☐	☐
G4	Nous servons des aliments frais ou surgelés au lieu d'aliments en conserve, quand c'est possible.	☐	☐	☐
G5	Nous évitons de faire cuire les aliments à des températures très élevées lorsque nous utilisons des poêles antiadhésives enduites de produits chimiques perfluorés (PFC).	☐	☐	☐
G6	Nous utilisons des nettoyeurs pour le four les moins toxiques possibles.	☐	☐	☐

G7	a. Nous faisons fonctionner le lave-vaisselle seulement quand les enfants sont hors de la cuisine.	☐	☐	☐
	b. La cuisine est bien aérée quand le lave-vaisselle fonctionne.	☐	☐	☐
	c. Nous ouvrons le lave-vaisselle lorsque la vaisselle est froide au toucher.	☐	☐	☐
G8	a. Nous employons des stratégies pour réduire les problèmes éventuels de vermine, d'insectes et de parasites.	☐	☐	☐
	b. Si un problème de vermine, d'insectes ou de parasites survient, nous choisissons la méthode d'éradication ou de contrôle la moins toxique possible.	☐	☐	☐

Notes et commentaires

H. Rénovations

	Voir p. 55 à 56 pour plus de renseignements et de ressources	**Oui**	**En progrès**	**N/A**
H1	Nous nous assurons de prendre des précautions durant les rénovations pour éviter ou réduire les expositions toxiques possibles.	☐	☐	☐

Notes et commentaires

I. Sources environnantes d'émissions de substances chimiques

	Voir p. 57 à 58 pour plus de renseignements et de ressources	**Oui**	**En progrès**	**N/A**
I1	Nous sommes conscients des sources possibles d'exposition aux substances chimiques dans les environs du centre (p. ex., entreprises industrielles, de nettoyage à sec, stations d'essence).	☐	☐	☐

Notes et commentaires

J. Problèmes de durabilité de l'environnement

	See pp. 59–62 for more information and resources	Oui	En progrès	N/A
J1	a. Nous utilisons des ampoules écoénergétiques.	☐	☐	☐
	b. Nous avons des électroménagers écoénergétiques.	☐	☐	☐
	c. Nous prenons des mesures supplémentaires pour économiser l'énergie, quand c'est possible.	☐	☐	☐
J2	Nous prenons des mesures pour encourager et appuyer l'usage du transport en commun ou le mode de transport actifpar notre personnel et/ou les familles que nous desservons.	☐	☐	☐
J3	a. Nous achetons des légumes locaux et/ou des aliments biologiques quand ils sont disponibles et offerts à prix abordable.	☐	☐	☐
	b. Nous cultivons des légumes et des fines herbes pour le centre.	☐	☐	☐
J4	Nous conservons l'eau.	☐	☐	☐
J5	a. Nous évitons les déchets en réduisant, réutilisant et/ou recyclant chaque fois que c'est possible.	☐	☐	☐
	b. Nous compostons à l'aide d'un programme municipal, d'un bac extérieur ou intérieur.	☐	☐	☐
	c. Nous jetons les appareils électroniques, les produits pharmaceutiques et les autres matériaux dangereux de façon responsable.	☐	☐	☐
	d. Nous avons effectué un audit de déchets.	☐	☐	☐
J6	Nous impliquons les enfants dans le compostage, le recyclage, le jardinage, la conservation et/ou les autres activités reliées à la durabilité de l'environnement.	☐	☐	☐

Notes et commentaires

Renseignements et ressources supplémentaires

Les pages suivantes renferment des renseignements supplémentaires qui aideront les éducateurs de la petite enfance lors de l'utilisation de la liste de vérification. De plus, ils soutiendront leurs efforts afin de procurer un milieu plus sain dans leur centre de la petite enfance. Des explications et des conseils pratiques, suivis d'une liste de ressources supplémentaires sont donnés pour chacune des sections. Toutes les questions de la liste de vérification sont répétées ci-dessous, et sont précédées du signe suivant ☑ pour faciliter le repérage.

A. Qualité de l'air extérieur

La qualité de l'air extérieur peut avoir un impact sur la santé des enfants. Une mauvaise qualité de l'air pourrait aggraver les symptômes de l'asthme et affecter le développement des poumons, parmi d'autres effets sur la santé.[15]

☑ A1a. Nous vérifions quotidiennement la Cote air santé (CAS), l'indice de la qualité de l'air (IQA), et les alertes de smog, de feux de forêt, de chaleur ou de froid intense.

- Vérifiez les prévisions de la température locale ou le site web d'Environnement Canada.
- Vérifiez si la Cote air santé (CAS) existe dans votre communauté.

  La CAS existe déjà dans plusieurs communautés au Canada et des plans sont prévus pour ajouter d'autres emplacements. Le barème en dix points présente les risques pour la santé liés aux taux des polluants communs de l'air, notamment l'ozone au niveau du sol (O_3), les particules en suspension ($PM_{2.5}$/PM_{10}) et le dioxyde de nitrogène (NO_2). Pour plus de renseignements, voir les « ressources sur la qualité de l'air extérieur » ci-dessous.

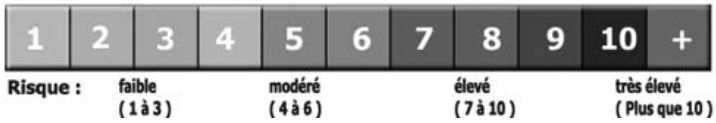

Mesures de la CAS recommandées par Environnement Canada[16]			
Risque pour la santé	**CAS**	**Messages de santé**	
		Population à risque*	**Population générale**
Faible	**1 – 3**	**Profitez** de vos activités habituelles en plein air.	Qualité de l'air **idéale** pour les activités en plein air.
Modéré	**4 – 6**	**Envisagez de réduire** ou de réorganiser les activités exténuantes en plein air, si vous éprouvez des symptômes.	**Aucun besoin de modifier** vos activités habituelles en plein air à moins d'éprouver des symptômes comme la toux ou une irritation de la gorge.
Élevé	**7 – 10**	**Réduisez** ou réorganiser es activités exténuantes en plein air. Les enfants et les personnes âgées devraient devraient également modérer leurs activités.	**Envisagez** de réduireou de réorganiser les activités exténuantes en plein air si vous éprouvez des symptômes comme la toux et une irritation de la gorge.
Très élevé	**Au-dessus de 10**	**Évitez** les activités exténuantes en plein air. Les enfants et les personnes âgées devraient également éviter de se fatiguer en plein air.	**Réduisez** ou réorganisez les activités exténuantes en plein air, particulièrement si vous éprouvez des symptômes comme la toux ou une irritation de la gorge.

* Les enfants et les adultes éprouvant des problèmes cardiaques ou respiratoires sont les plus menacées, observez les conseils habituels de votre médecin sur l'exercice et la manière de prendre soin de vous.

- Si votre centre est situé en Ontario, vérifiez l'IQA.

  En Ontario, l'IQA est fondé sur les normes de la qualité de l'air qui prennent en considération les préoccupations environnementales et la santé humaine. Cet indice présente la qualité courante de l'air selon le plus mauvais polluant (p. ex., particules fines, ozone).

Indice de la qualité de l'air du ministère de l'Environnement de l'Ontario	
Lecture	**Qualité de l'air**
En-dessous de16	Très bonne
16 – 31	Bonne
32 – 49	Modérée; elle pourrait causer certains effets indésirables chez les personnes très sensibles
50 – 99	Pauvre; elle pourrait causer des effets indésirables chez les humains et les animaux sensibles. De plus, la végétation et les propriétés pourraient subir de sérieux dommages
Au-dessus de 99	Très pauvre; elle pourrait causer des effets indésirables chez plusieurs personnes et animaux exposés

- Vérifiez la valeur de l'indice humidex.

  L'indice humidex est une mesure combinant la température et l'humidité en un seul chiffre. Il indique le facteur de sensibilité à la chaleur et à l'humidité qu'une personne peut ressentir.

Valeur de l'indice humidex Selon le Service météorologique du Canada	
Humidex	**Degré de confort**
En-dessous de 30	Aucun inconfort
30 – 39	Un certain inconfort
40 – 45	Beaucoup d'inconfort; évitez les efforts
Au-dessus de 45	Danger
Au-dessus de 54	Coup de chaleur imminent

- Vérifiez les alertes de smog et de feux de forêt dans votre région, le cas échéant.
- Vérifiez les alertes de chaleur ou de froid intense selon la saison.

☑ **A1b. Nous établissons l'horaire et adaptons les activités des enfants selon la Cote air santé (CAS), l'indice de la qualité de l'air (IQA), et les alertes de smog, de feux de forêt, de chaleur ou de froid intense.**

- Réduisez ou évitez les jeux actifs à l'extérieur les jours où la Cote air santé ou l'indice de la qualité de l'air est élevé, ou s'il y une alerte de smog, de feux de forêt, ou de chaleur ou de froid intense.

☑ A2. Nous dirigeons les activités des enfants loin des stationnements durant les périodes d'arrivée et de départ des enfants.

- Si les zones de débarquement et de stationnement sont situées près des aires de jeux extérieurs, déplacez les jeux extérieurs vers d'autres endroits du centre durant les périodes achalandées d'arrivée et de départ des enfants.
- Si les portes et les fenêtres ouvrent sur le stationnement, fermez les fenêtres durant les périodes d'arrivée et de départ des enfants.
- À plus long terme, si possible, examinez la possibilité de relocaliser les zones de débarquement et de stationnement à l'écart des aires de jeux extérieurs.

☑ A3a. Notre centre a une ligne directrice sur le contrôle de la marche au ralenti des moteurs.

Une ligne directrice sur le contrôle de la marche au ralenti comprend généralement les points suivants :

- Sensibilisation et formation du personnel et des parents au moyen de bulletins d'information, de courriels, d'affiches et de décalques pour les véhicules
- Encourage les parents à s'arrêter complètement et à fermer leur moteur
- Est compatible aux règlements municipaux, le cas échéant
- Peut s'appliquer aux véhicules de livraison
- Comporte des procédures claires ou des sanctions en cas de plainte.

Certaines communautés ont maintenant des règlements municipaux en vigueur sur la marche au ralenti. Plusieurs d'entre elles limitent la marche au ralenti à trois minutes ou moins. Certaines communautés autorisent quelques exceptions, notamment en ce qui concerne les véhicules au diesel, ou la marche au ralenti qui peut être plus longue par temps très froid (jusqu'à cinq minutes).

☑ A3b. Notre avons posé des affiches au sujet du contrôle de la marche au ralenti.

Les communautés ayant une politique de contrôle de la marche au ralenti, les centres de la petite enfance et les autres établissements peuvent demander des pancartes à leur municipalité et/ou à leur Service de santé publique. De plus, du matériel est offert gratuitement par Ressources naturelles Canada.

☑ A3c. Nous sensibilisons et offrons des ressources éducatives sur le contrôle de la marche au ralenti.

L'information peut être partagée avec les parents et les gardiens à l'aide de brochures, au cours des réunions ou par des affiches épinglées au babillard.

☑ A4. Nous avons pris des mesures pour diminuer la quantité des gaz d'échappement des véhicules qui s'infiltrent par les conduits de prise d'air, la porte d'entrée et/ou les fenêtres.

Ressources sur la qualité de l'air extérieur

Les sites web, inscrits ci-dessous, sont suggérés à titre d'information seulement. Leur inclusion ne constitue pas une approbation.

Général

PCSEE — Collection en ligne sur la pollution de l'air intérieur et extérieur
Cette collection comprend des ressources en français lorsqu'elles sont offertes
www.environnementsainpourenfants.ca/collections/air-pollution

A1. Qualité de l'air, smog, feux de forêt et alertes de chaleur et de froid intense

Environnement Canada — *Cote air santé*
www.airhealth.ca

Indice de la qualité de l'air de l'Ontario
www.qualitedelairontario.com

Service météorologique canadien— Humidex
www.msc-smc.ec.gc.ca/cd/brochures/humidity_f.cfm

Environnement Canada — *Branché sur l'air pur en ligne*
www.ec.gc.ca/cleanair-airpur/Accueil-WS8C3F7D55-1_Fr.htm

Bureau de la santé publique de Toronto — *Brochures et feuillets sur la Cote air santé, le smog et autres ressources sur la qualité de l'air* (en anglais seulement)
www.toronto.ca/health/airquality

Ministère des richesses naturelles de l'Ontario — *Manuel intelli-feu à l'intention des propriétaires*
www.mnr.gov.on.ca/STEL02_197144.pdf

A3. Contrôle de la marche au ralenti

Ressources naturelles Canada — *Action contre la marche au ralenti*
www.oee.nrcan.gc.ca/transports/personnel/ralenti.cfm?attr=8

Bureau de la santé publique de Toronto — *Publications sur le smog et le contrôle de la marche au ralenti* (en anglais seulement)
www.toronto.ca/health/airquality/smog/smog_whatis.htm

Ontario Eco-Schools (en anglais seulement)
www.ontarioecoschools.org/index.html

B. Aires extérieures

☑ B1. Les enfants jouent dans des espaces verts qui ne sont pas traités aux pesticides.

Comparés aux adultes, les enfants ont un plus grand risque d'être exposés aux pesticides répandus sur la pelouse et le jardin puisqu'ils passent plus de temps à jouer dehors et qu'ils ont l'habitude de jouer au niveau du sol, de porter leurs mains à leur bouche fréquemment et de ne pas se laver les mains aussi souvent. Les pesticides peuvent migrés des terres agricoles ou des terrains de golf vers les propriétés avoisinantes. Ils peuvent aussi être propagés à l'intérieur par les souliers et les roues de poussette.

- Utilisez des mesures de contrôle des parasites non toxiques pour entretenir la pelouse et le jardin d'une façon saine.
- Après avoir joué à l'extérieur, assurez-vous toujours que les enfants se lavent les mains minutieusement lorsqu'ils rentrent au centre, et avant de manger ou de boire.

En Ontario, depuis avril 2009, l'utilisation cosmétique de pesticides sur n'importe quel espace vert est interdite (à l'exception de certaines zones des terrains de golf). Par conséquent, les espaces verts où jouent les enfants devraient être exempts de pesticides.

Au Québec, depuis avril 2003, l'utilisation de pesticides, à l'intérieur et à l'extérieur, dans les centres de la petite enfance et les écoles a été règlementée afin de protéger la santé des enfants. Les centres de la petite enfance au Québec doivent se restreindre à utiliser des pesticides contenant des ingrédients actifs spécifiques. On exige aussi qu'il y ait une période de huit heures entre l'application du produit et l'ouverture du centre.

D'autres provinces ont aussi proposé ou envisagent de promulguer des lois sur les pesticides cosmétiques.

Plusieurs communautés ont aussi des règlements municipaux qui limitent l'utilisation de pesticides sur les terrains des propriétés publiques ou privées.

- Si vous habitez dans une autre province que l'Ontario ou le Québec, vérifiez auprès de votre municipalité pour savoir si un règlement municipal sur les pesticides cosmétiques est en vigueur dans votre communauté.

☑ B2a. Nous prenons des mesures pour minimiser l'utilisation d'insectifuges, notamment en éliminant l'eau stagnante ou dormante, en évitant les jeux extérieurs lorsque les moustiques sont les plus actifs, et en encourageant les parents à fournir des vêtements protecteurs.

- Éliminez toute eau stagnante ou dormante pour empêcher les moustiques de se reproduire, et par mesure de sécurité.
- Si possible, évitez de sortir quand les moustiques sont les plus actifs — soit entre le crépuscule et l'aube.
- Encouragez les parents à habiller leurs enfants avec des vêtements légers et pâles qui couvrent le corps : chandail à manches longues, pantalons longs et des couches supérieures amovibles, et qu'ils portent des chaussures, des bas et un chapeau.
- Lorsque vous servez des aliments sucrés comme des jus et des fruits qui pourraient attirer les insectes piqueurs, gardez les mains des enfants propres, et nettoyez ce qui a été renversé rapidement.
- Fermez minutieusement les poubelles et les bacs de compostage et rangez-les à l'écart des aires de jeux.

☑ B2b. Lorsqu'un insectifuge est utilisé, nous appliquons seulement les insectifuges destinés aux enfants, qui sont enregistrés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada, indiqués par un numéro de *Loi sur les produits antiparasitaires* [LPA]. De plus, nous suivons minutieusement le mode d'emploi sur l'étiquette.

En réponse aux risques de transmission du virus du Nil occidental par les moustiques, plusieurs Services de santé publique recommandent l'usage personnel d'insectifuges, ainsi que d'autres mesures. La plupart des insectifuges contiennent du N,N-diéthyl-3-méthylbenzamide, nommés aussi N,N-diéthyl-m-toluamide (DEET), une substance chimique pouvant provoquer des effets neurotoxiques chez les enfants lorsque l'exposition survient au-dessus des limites recommandées. Les insectifuges approuvés par Santé Canada comprennent les produits contenant du DEET et ceux contenant d'autres ingrédients que le DEET.

Si vous appliquez des insectifuges sur les enfants, veuillez prendre les précautions suivantes :

- Choisissez un produit spécialement destiné aux enfants ayant une concentration de DEET la plus faible possible, et pas plus élevée que dix pour cent. N'utilisez pas de produits destinés aux adultes à un degré d'application plus faible.
- Suivez attentivement le mode d'emploi sur l'étiquette du produit. L'évaluation de risque de ces produits est liée directement au degré d'application inscrit sur l'étiquette. L'application de ces produits en plus grande quantité va au-delà du niveau considéré comme un « risque acceptable » et peut causer des dommages.
- Appliquez le produit légèrement, seulement sur le chapeau, les vêtements et la peau exposée (pas sous les vêtements). Ne l'appliquez pas sur les mains ou le visage des enfants. Ne l'appliquez jamais sur des coupures, des blessures, des coups de soleil ou sur une peau irritée. Ne pas l'utiliser dans des espaces clos et évitez un usage prolongé.
- Les produits DEET ne devraient pas être appliqués sur les enfants de moins de six mois. Selon la plus récente réévaluation du règlement effectuée par l'ARLA (2002), les produits contenant du DEET devraient être utilisés seulement une fois par jour sur les enfants âgés de six mois à deux ans, et pas plus que trois fois par jour sur les enfants de deux à douze ans.[17]
- Si vous utilisez du DEET et une crème solaire en même temps, appliquez toujours la crème solaire en premier. (voir la section C sur la prudence au soleil).
- Les produits à base d'eucalyptus ne devraient pas être appliqués sur des enfants de moins de trois ans car l'eucalyptus peut endommager les poumons des jeunes enfants.
- Les produits contenant de la citronnelle ou de l'huile de lavande peuvent provoquer une réaction allergique chez les enfants sensibles et ne devraient pas être utilisés.
- Lorsque vous choisissez des solutions de rechange au DEET, sélectionnez les produits inscrits sur la liste de l'ARLA dont les indications prennent en considération la sécurité et l'efficacité. Certains insectifuges à base d'huile de soya, par exemple, ont été approuvés par l'ARLA.

Certains organismes de réglementation et de santé publique ont recommandé des protocoles au sujet de l'application d'insectifuges par les éducateurs de la petite enfance.

- Par mesure de précaution, les éducatrices de la petite enfance qui sont enceintes ou qui allaitent ne devraient pas être responsables de l'application de l'insectifuge DEET sur plusieurs enfants.

☑ B2c. Lorsque nous utilisons un insectifuge, nous nous assurons que les enfants lavent toujours leurs mains quand ils reviennent à l'intérieur et avant de manger.

☑ B3a. Nous nous assurons que tout le matériel de jeux composé de bois traité à l'arséniate de cuivre chromaté (ACC) (décelé dans les structures de bois traité sous pression construites avant 2004) soit recouvert d'un scellant pénétrant à chaque année ou aux deux ans.

L'arsenic peut se dégager du bois traité à l'ACC.[18] Une exposition chronique peut causer le cancer, endommager le système nerveux et cardiovasculaire, et provoquer des lésions sur la peau, entre autre le cancer de la peau.[19] Par conséquent, en 2004, le bois traité sous pression a été retiré progressivement du marché à des fins d'usage sur les terrains résidentiels et les terrains de jeux. Cependant, il reste quelques vieilles structures. L'enlèvement ou le remplacement des structures traitées à l'ACC n'est généralement pas recommandé par les organismes de réglementation.

- Enduisez le bois traité à l'ACC avec un scellant pénétrant pour la finition du bois (pas de la peinture) pour diminuer l'arsenic présent. Il devrait être réappliqué régulièrement, à chaque année ou au deux ans.

☑ B3b. Nous nous assurons que les enfants lavent leurs mains après avoir été en contact avec du matériel composé d'ACC ou de bois traité sous pression.

Tout bois traité sous pression contient des pesticides. Donc, pour minimiser les expositions possibles, des mesures de précaution devraient être prises avec le bois traité à l'ACC (avant 2004) et les structures récentes en bois traité sous pression.

- Couvrez les tables de pique-nique construites en ACC ou de n'importe quel autre bois traité sous pression.
- Si les enfants jouent sur le sol ou le sable en-dessous d'une structure en bois traité sous pression à l'ACC, assurez-vous qu'ils lavent leurs mains et enlèvent leurs souliers lorsqu'ils reviennent à l'intérieur.
- Si possible, installez les aires de jeux à l'écart du bois traité à l'ACC. Plantez des arbustes ou un couvre-sol épais autour des clôtures, des vérandas et des plates-formes traitées à l'ACC pour décourager les enfants à jouer sur le sol en- dessous ou près de ceux-ci.

Des solutions de rechange au bois traité à l'ACC sont offertes partout. Celles-ci comprennent le cèdre, le séquoia, le métal, ainsi que le bois traité avec des préservatifs plus sécuritaires.

- Lorsque vous achetez du nouvel équipement pour votre terrain de jeux, évaluez les avantages et les risques possibles de la composition des matériaux de la structure. Ont-ils été traités avec des substances chimiques potentiellement dangereuses? Le bois a-t-il été exploité d'une façon durable? Combien de temps les matériaux vont-ils durer?

Lorsque vous démolissez une structure construite avec du bois traité à l'ACC ou que vous construisez une structure avec du bois traité sous pression, prenez des précautions pour éviter de créer des risques d'exposition supplémentaires.

- Sciez et sablez le bois traité sous pression usiné à l'extérieur en utilisant un équipement protecteur : un masque contre la poussière, des lunettes de protection et des gants.
- Nettoyez les sciures de bois pour éviter de les rapporter à l'intérieur avec vos souliers.
- Jetez les sciures de bois ou les copeaux à la poubelle; ne faites pas de paillis et ne compostez pas les débris.
- Ne brûlez jamais le bois traité sous pression.

Ressources sur les aires extérieures

Les sites web, inscrits ci-dessous, sont suggérés à titre d'information seulement. Leur inclusion ne constitue pas une approbation.

Général

PCSEE — Collection en ligne sur la pollution de l'air intérieur et extérieur
Cette collection comprend des ressources en français lorsqu'elles sont offertes.
www.environnementsainpourenfants.ca/collections/air-pollution

B1. Solutions de rechange pour les pesticides

PCSEE — Collection en ligne sur les pesticides
Cette collection comprend des ressources en français lorsqu'elles sont offertes.
www.environnementsainpourenfants.ca/collections/pesticides

Santé Canada — *Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire*
www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pest/index-fra.php

Gouvernement de l'Ontario — *Éliminons les pesticides*
www.additupontario.ca/fr/index.php

Bureau de la santé publique de Toronto — *Go Natural: Tips for Natural Lawn and Garden Care* (en anglais seulement)
www.toronto.ca/health/pesticides/go_natural_tips.htm

Ministère de l'Environnement de l'Ontario — *Législation relative aux pesticides*
www.ene.gov.on.ca/fr/land/pesticides

Le Code de gestion des pesticides du Québec
www.mddep.gouv.qc.ca/pesticides/permis/code-geste/index.htm

The Pesticide Action Network of North America (PANNA) (en anglais seulement)
www.panna.org

Beyond Pesticides (en anglais seulement)
www.beyondpesticides.org

B2. Insectifuges

PCSEE — *Ce qu'il faut savoir sur la santé des enfants et l'environnement*
Renseignements sur les insectifuges, p. 121
www.environnementsainpourenfants.ca/fr/ressources/PrimerFr

Santé Canada — *Les insectifuges*
www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/life-vie/insect-fra.php

Bureau de la santé publique de Toronto — *West Nile Virus: Reducing Your Risk* (en anglais seulement)
www.toronto.ca/health/westnile/wnv_personalprecautions.htm

Société canadienne de pédiatrie — *Les insectifuges pour les enfants*
www.soinsdenosenfants.cps.ca/enfantssecurite/insectifuges.htm

Gouvernement du Québec — *Protocole réglementé pour l'application des insectifuges*
www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SG_protocole_insectifuge.pdf

Northwest Coalition for Alternatives to Pesticides (NACP) — *Journal of Pesticide Reform, "Plant-based Mosquito Repellents: Making a Careful Choice"* (en anglais seulement)
www.pesticide.org/pubs/alts/pdf/mosquitorepellents.pdf

Agence de la santé publique du Canada — *Déclaration relative aux mesures de protection individuelles pour prévenir les piqûres ou morsures d'arthropodes*
www.phac-aspc.gc.ca/publicat/ccdr-rmtc/05vol31/asc-dcc-4/index-fra.php

B3. ACC et bois traité sous pression

PCSEE — *Ce qu'il faut savoir sur la santé des enfants et l'environnement,*
L'arsenic dans le bois traité sous pression p. 44
www.environnementsainpourenfants.ca/fr/ressources/PrimerFr

PCSEE — Collection en ligne sur les métaux : L'arsenic
Cette collection comprend des ressources en français lorsqu'elles sont offertes.
www.environnementsainpourenfants.ca/collections/metals-arsenic

Santé Canada — *Bois traité à l'arséniate de cuivre chromaté (ACC)*
www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pubs/pest/_fact-fiche/cca-acc/index-fra.php

Bureau de la santé publique de Toronto — *Chromated Copper Arsenate-Treated Wood (Pressure Treated Wood)* (en anglais seulement)
www.toronto.ca/health/pdf/factsheet_ptw.pdf

US EPA — *Chromated Copper Arsenate (CCA): Alternatives to Pressure-Treated Wood* (en anglais seulement)
www.epa.gov/oppad001/reregistration/cca/pressuretreatedwood_alternatives.htm

SécuriJeunes Canada — *Bois imprégné sous pression à l'arséniate de cuivre chromaté (ACC)*
www.safekidscanada.ca/SKCForParentsFR/section.asp?s=Informations+sur+la+s%E9curit%E9%2C+class%E9es+par+th%E8me&sID=11603&ss=S%E9curit%E9+des+aires+de+jeu&ssID=12394&sss=Conception+et+rev%EAtements+de+protection&sssID=23395

C. Prudence au soleil

Les activités en plein air, y compris un peu de temps passé au soleil, sont importantes pour la forme physique des enfants et une bonne santé à long terme. Les jeux actifs à l'extérieur peuvent aider à prévenir l'obésité, une préoccupation croissante pour la santé des jeunes enfants au Canada. L'exposition au soleil durant une courte période aide aussi à la production de la vitamine D du corps humain.

La vitamine D est un élément nutritif essentiel et nécessaire pour le développement d'une ossature robuste, pour la prévention du rachitisme chez les enfants et de l'ostéoporose chez les aînés. Elle est aussi associée à d'autres avantages pour la santé, notamment pour la prévention de certains cancers. Contrairement aux autres vitamines, l'organisme peut produire son propre approvisionnement lorsque la peau est exposée au soleil. Par contre, la crème solaire pourrait diminuer cette capacité. La vitamine D peut aussi provenir de sources alimentaires, telles que les poissons gras et le lait enrichi. Il y a de plus en plus d'études indiquant que plusieurs enfants n'atteignent pas le taux optimal de vitamine D, particulièrement dans les régions nordiques où les rayons du soleil sont insuffisants pour assurer la production de vitamine D durant l'hiver. En comparaison des personnes au teint clair, celles au teint foncé ont un plus grand risque d'avoir une carence en vitamine D.

Bien que l'exposition au soleil joue un rôle vital en assurant une production adéquate de vitamine D, la protection des enfants contre la surexposition au soleil demeure très importante. Plusieurs étudent démontrent clairement que les graves coups de soleil durant l'enfance ou l'adolescence augmentent sensiblement les risques de cancer à l'âge adulte.

☑ C1. Nous nous assurons que les enfants évitent de s'exposer au soleil direct durant les heures critiques, soit entre 10 heures et 14 heures.

- Se couvrir et rester à l'ombre, spécialement durant les heures critiques, c'est mieux que de se fier uniquement à la crème solaire pour se protéger.
- Enseignez aux enfants la « règle de l'ombrage » facile[20] (voir l'encadré).

☑ C2. Nous vérifions l'indice UV tous les jours, à longueur d'année, et nous prenons les mesures protectrices appropriées.

- Vérifiez les prévisions de la température locale ou le site web d'Environnement Canada.

☑ C3. Nous encourageons les parents et les gardiens à fournir des vêtements légers et amples qui recouvrent le corps : chemises à manches longues, pantalons longs, des couches supérieures amovibles et un chapeau de soleil à large bord qui procure de l'ombre pour protèger les oreilles et les yeux, idéalement avec un rabat pour protéger l'arrière du cou.

- Vous pouvez aussi inciter les enfants à porter des lunettes de soleil ayant une protection UV « à large spectre ».
- Les vêtements qui offrent une protection UV peuvent être appropriés quand les enfants passent beaucoup de temps au soleil, comme dans les camps d'été en plein air.

Enseignez la règle de l'ombrage

Ombre courte? Cherchez l'ombre.

Les enfants devraient jouer, soit dans des espaces ombragés ou à l'intérieur lorsque leur ombre est plus courte qu'eux. Ceci se produit entre 10 et 14 heures, lorsque les rayons UV sont les plus intenses. Aidez les enfants à identifier les sites ombragés et à trouver des moyens d'avoir du plaisir à l'ombre.

C4a. Les aires de jeux extérieurs offrent des zones ombragées naturelles ou sous des abris.

- Gardez les bébés de moins d'un an à l'ombre.
- Utilisez le pare-soleil intégré aux poussettes doubles (ou utilisez-en un fabriqué par le même manufacturier que la poussette pour éviter les risques pour la sécurité).

☑ C4b. Notre centre a une ligne directrice sur l'ombre protectrice.

Cette ligne directrice peut comprendre :

- l'obligation d'aménager des zones ombragées naturelles ou sous des abris, ce qui devrait être un élément essentiel lors de la planification des aires de jeux extérieurs
- l'exigence de procurer une certaine proportion d'ombrage
- l'exigence de protéger les arbres existants
- la planification de planter des arbres ou d'aménager des zones ombragées autour de l'équipement des aires de jeux extérieurs, des aires de repos et des tables
- l'organisation des zones ombragées qui doivent offrir une protection en été, tout en maintenant une température fraîche et en procurant une clarté et une aération adéquates.

☑ C5a. Nous appliquons de la crème solaire sur les enfants au moins 30 minutes avant de sortir.

- Appliquez une crème solaire avec un facteur de protection solaire (FPS) de 30 ou plus élevé et qui offre une protection contre les rayons UVA et UVB.
- Recherchez un produit affichant le logo de l'Association canadienne de dermatologie (ACD).

  Voici les critères utilisés par l'ACD pour autoriser qu'un produit affiche son logo :

  - le produit a un FPS/UVB d'au moins 30
  - le produit contient un anti-UVA à large spectre
  - le produit est non-comédogène[b], non-irritant et hypo-allergénique
  - le produit est très peu ou non parfumé.
- Sélectionnez une crème solaire qui contient des écrans physiques tels que les filtres minéraux comme le dioxyde de titane ou l'oxyde de zinc (quelquefois identifiée « sunblock ») au lieu des écrans chimiques. Il a été démontré que certains écrans chimiques pénètrent la peau, imitent les hormones ou ont d'autres conséquences potentiellement nocives pour la santé.
- L'application de la crème solaire, 30 minutes avant l'exposition au soleil, donne du temps aux ingrédients actifs d'atteindre le niveau de protection stipulé.
- Appliquez la crème solaire généreusement sur une peau sèche. Appliquez-en suffisamment pour que la peau paraisse humide.
- Réappliquez la crème solaire à toutes les deux heures, après la baignade, l'essuyage à la serviette ou les jeux actifs. Cette méthode convient aussi à la crème solaire à l'épreuve de l'eau.
- Vérifiez la date de péremption du produit et ne l'utilisez pas si la date est expirée.
- La crème solaire n'est pas recommandée pour les bébés de moins de six mois puisque leur peau est plus perméable, et parce qu'ils ont la fréquente habitude de porter leurs mains à la bouche ou sur leurs yeux.

b Non-comédogène décrit une substance qui ne contribue pas à la formation de points noirs ou de boutons sur la peau.

☑ C5b. Nous appliquons la crème solaire avant l'insectifuge, si les deux sont utilisés.

- Si vous utilisez une crème solaire et un insectifuge en même temps, appliquez la crème solaire 30 minutes avant d'aller dehors (tel qu'indiqué en C5a) et attendez d'être dehors pour appliquer l'insectifuge.
- L'efficacité d'une crème solaire peut être diminuée lorsqu'elle est utilisée en même temps qu'un insectifuge.[21]
- Des études démontrent que l'usage simultané d'une crème solaire et d'un insectifuge peut augmenter la pénétration du DEET dans la peau.

Ressources sur la sécurité au soleil

Les sites web, inscrits ci-dessous, sont suggérés à titre d'information seulement. Leur inclusion ne constitue pas une approbation.

Général

PCSEE — *Ce qu'il faut savoir sur la santé des enfants et de l'environnement*
Sécurisez les jeux des enfants, p. 123-124
www.environnementsainpourenfants.ca/fr/ressources/PrimerFr

Météo Média — *Bulletin de l'indice UV*
www.theweathernetwork.com/uvreport/canuv_fr

Santé Canada — *Les bébés, les enfants et la prudence au soleil*
www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/pubs/sun-sol/babies_child-bebes_enfant-fra.php

Bureau de la santé publique de Toronto — *Sun Safety* (en anglais seulement)
www.toronto.ca/health/cancerprevention/sunsafety.htm

Fédération canadienne des services de garde à l'enfance — *Attention aux journées ensoleillées*
www.cccf-fcsge.ca/docs/cccf/RS_20-f.pdf

Société canadienne de pédiatrie — *L'exposition au soleil*
www.soinsdenosenfants.cps.ca/enfantssecurite/soleil.htm

C2. Prévisions de l'indice UV

Environnement Canada — *Prévisions de l'indice UV*
www.msc-smc.ec.gc.ca/education/uvindex/forecasts/forecastmap_f.html

Association de la santé environnementale de la Nouvelle-Écosse — *Guide to Less Toxic Products: Sun Protection* (en anglais seulement)
www.lesstoxicguide.ca/index.asp?fetch=personal#sunpr

Environmental Working Group — *Annual Sunscreen Guide* (en anglais seulement)
www.cosmeticsdatabase.com

Association canadienne de dermatologie — *Écrans solaires*
www.dermatology.ca/french/ecranssolaires.html

Association canadienne de dermatologie — *Pour les garderies*
www.dermatology.ca/french/newsite/graphics_fr/daycare_f.pdf

C4b. Ligne directrice de l'ombrage

Bureau de la santé publique de Toronto — *How to Conduct a Shade Audit* (en anglais seulement)
www.toronto.ca/health/resources/tcpc/pdf/tcpc_shade_audit.pdf

York Region SunSense Coalition — *Shade Policy* (en anglais seulement)
www.sunsafeyork.org/shade-policy.htm

Evergreen — *Protéger les enfants grâce à l'ombre: Un atelier au bout des doigts*
www.evergreen.ca/fr/ressources/ecoles/enfants-ombre.sn

D. Qualité de l'air intérieur et poussière

Les concentrations de certains polluants dans l'air intérieur peuvent être de deux à cinq fois plus élevées que celles qui se retrouvent dans l'air extérieur et, dans certains cas, jusqu'à 100 fois plus élevées.[22] La poussière intérieure est un mélange complexe de particules et de substances chimiques. Au cours de l'usage normal d'objets usuels, tels que les appareils électroniques, les meubles, les jouets en plastique et autres produits, une très petite quantité de substances chimiques et de polluants provenant de l'extérieur finissent dans la poussière. Cette dernière devient une source importante d'exposition pour les enfants, puisqu'ils se traînent par terre et qu'ils ont l'habitude de mettre leurs mains dans leur bouche. Pour certains contaminants, comme le plomb et les ignifugeants bromés, la poussière peut être la plus grande source d'exposition, possiblement plus élevée que la nourriture, l'air ou l'eau, notamment pour les jeunes enfants.[23]

☑ D1. Nous demandons à notre personnel, aux enfants et aux parents d'enlever leurs chaussures à la porte ou au vestiaire.

- Une bonne habitude consiste à ce que les enfants portent des souliers d'intérieur, ou des chaussettes et des pantoufles antidérapantes.
- Établissez une ligne directrice pour retirer les souliers en entrant destinée au personnel, aux enfants et aux parents, lorsqu'ils déposent ou prennent leurs enfants, afin de réduire la quantité de terre, de poussière et des substances chimiques associées qui sont transportées à l'intérieur. Ceci est particulièrement important dans la salle de soins pour les nourrissons et les bambins.

☑ D2. Toutes les pièces ont une ventilation adéquate et elles sont aérées quotidiennement.

Les centres de la petite enfance doivent se conformer aux exigences spécifiques établies dans de nombreuses régions du pays au sujet des systèmes de chauffage et de ventilation. Par exemple, certaines provinces exigent qu'un directeur, tel que défini par la loi, approuve les plans. D'autres exigent que le système de ventilation respecte les normes selon une loi ou un règlement spécifique, qu'il soit approuvé par un médecin-hygiéniste régional, et/ou qu'il respecte le code du bâtiment et les règlements municipaux sur le zonage.[c]

Voici des suggestions supplémentaires pour que le centre de la petite enfance ait de l'air sain :

- Assurez-vous que le centre a des fenêtres qui s'ouvrent.
- Si la température le permet, gardez les fenêtres ouvertes. Par mesure de sécurité, assurez-vous que les fenêtres situées au-dessus du premier étage ne puissent pas s'ouvrir à plus de 10 centimètres.
- Faites fonctionner un ventilateur devant une fenêtre ouverte durant deux ou trois minutes, et utilisez une minuterie pour éviter de compromettre la conservation de l'énergie.
- Installez une hotte au-dessus de la cuisinière et un ventilateur dans les salles de bain.
- Quand les fenêtres sont ouvertes, assurez-vous que les enfants ne puissent pas tomber ou sortir.
- Assurez-vous que l'eau soit déviée convenablement loin des fenêtres, des portes et des fondations de l'édifice.

---

c Pour plus de renseignements, voir : Beach J. & M. Friendly. 2005. *Child Care Centre Physical Environments.* Offert à www.childcarequality.ca/wdocs/QbD_PhysicalEnvironments.pdf

- Faites respecter la ligne directrice sans fumée. La plupart des provinces ont des lois interdisant de fumer dans les centres de la petite enfance. Certaines lois provinciales spécifient la distance minimale à l'écart des entrées des édifices et/ou des terrains que les fumeurs doivent respecter.
- Encouragez le personnel fumeur du centre à porter un vêtement ou un veston par-dessus leur vêtement quand ils fument pour diminuer l'exposition des enfants à la fumée tertiaire — soit les résidus qui restent sur les vêtements, les meubles, les moquettes, les coussins et les rideaux à l'intérieur.[24]
- Demandez aux parents fumeurs de le faire à l'écart des entrées, des fenêtres et des aires de jeux extérieurs du centre.

☑ D3. Nous nous assurons de traiter rapidement la moisissure ou le mildiou, le cas échéant.

Pour prévenir la formation de moisissure :

- aérez de façon adéquate
- gardez toutes les surfaces sèches et propres dans les pièces
- réglez rapidement les problèmes de plomberie
- installez et utilisez des ventilateurs qui ont une sortie vers l'extérieur.

Si la moisissure est déjà présente,

- frottez la surface de la moisissure à l'eau chaude avec un détergent non parfumé (l'eau de Javel n'est pas recommandée pour des raisons de santé environnementale et parce qu'elle peut être moins efficace que le détergent), rincez avec un chiffon humide et asséchez avec un linge propre. Portez des gants en caoutchouc et un masque. Gardez les enfants et les personnes souffrant d'asthme ou d'allergies hors de la pièce [25]
- éliminez les objets moisis qui ne peuvent pas être nettoyés et bien asséchés
- enlevez les moquettes moisies
- obtenez l'aide des professionnels des services environnementaux dans les cas suivants :
  - la superficie de la moisissure est plus grande que trois sections (chaque section excède une grandeur de 3 pieds par 3 pieds, ou 1 mètre par 1 mètre)
  - la moisissure réapparaît après des nettoyages répétés
  - les enfants ou le personnel souffrant d'asthme, de symptômes respiratoires ou de d'autres problèmes de santé qui semblent s'aggraver quand ils sont à l'intérieur du centre.

☑ D4. Nous éliminons la poussière avec une vadrouille ou un chiffon humide.

- Utilisez un chiffon humide pour épousseter et jetez-les soigneusement, ou lavez-les séparément.

☑ D5a. Nous passons l'aspirateur quotidiennement sur toutes les moquettes, les carpettes et les planchers, et nous lavons les planchers avec une vadrouille humide.

La poussière s'infiltre et s'accumule dans les moquettes et, en présence d'humidité, la moisissure s'installe. Pour ces raisons, les moquettes devraient être exclues autant que possible des centres de la petite enfance, particulièrement dans la cuisine, la salle à manger, la salle de toilette et la salle pour les nourrissons. Les vieilles moquettes peuvent contenir jusqu'à 400 fois plus de poussière qu'un plancher nu adjacent. Les nouvelles moquettes peuvent dégager des substances chimiques utilisées pour leur fabrication, ou appliquées contre les taches, ou pour la résistance au feu. Le passage de l'aspirateur quotidien sur toutes les surfaces diminue ces dangers. De plus, cette tâche est importante pour des raisons de sécurité (p. ex., pour enlever les petits objets ou les miettes de nourriture qui peuvent être ramassées, mis à la bouche ou ingérées, ou qui peuvent causer un danger d'étouffement pour les jeunes enfants).

- Passez un aspirateur à tête motorisée efficace avec un filtre HEPA.
- Nettoyez régulièrement les moquettes et les grandes surfaces de tapis à la vapeur et au shampooing régulièrement en utilisant un nettoyant le moins toxique possible qui ne laissera pas de résidus chimiques. La Société canadienne de pédiatrie recommande de nettoyer les carpettes dans la salle des nourrissons une fois par mois, et dans les salles des enfants d'âge préscolaire à tous les trois mois.
- Si le nettoyage est effectué par le concierge ou un service de nettoyage professionnel, demandez-leur quels produits ils utilisent. Suggérez-leur de rechercher des produits nettoyants plus sécuritaires.
- Envisagez de remplacer les moquettes par des planchers à surface dure et par des carpettes qui sont faciles à nettoyer.
- Balayez ou passez l'aspirateur sur les planchers et lavez-les avec une vadrouille humide et du détergent à tous les jours. Prenez soin de choisir un produit nettoyant ou un procédé qui ne laisse pas de résidus de produits chimiques qui pourraient nuire aux enfants.[27]

☑ D5b. Nous jetons les sacs d'aspirateur et la charpie de la sécheuse de façon sécuritaire.

Il a été démontré que le contenu des sacs d'aspirateur et la charpie de la sécheuse contiennent les mêmes contaminants que ceux qui se retrouvent dans la poussière.

- Évitez l'exposition à la poussière en mettant les sacs d'aspirateur ou le contenu du bac de l'aspirateur central au rebut avec toutes les précautions nécessaires.
- Enveloppez l'aspirateur avec un sac en plastique pendant que vous le videz pour contrôler la poussière et, si possible, accomplissez cette tâche à l'extérieur. Le contenu de l'aspirateur ne devrait pas être composté.
- La charpie de la sécheuse devrait être jetée soigneusement. Si elle est gardée près de la sécheuse, mettez un sac en plastique à l'intérieur d'une poubelle munie d'un couvercle.
- La charpie de la sécheuse ne devrait pas être utilisée pour faire du papier artisanal ou d'autres articles de bricolage avec les enfants.
- La charpie de la sécheuse ne devrait pas être compostée.

☑ D6a. Nous avons une ligne directrice sans parfums.

Les parfums et les produits parfumés sont reconnus pour être des déclencheurs de l'asthme chez les enfants et les adultes asthmatiques. Pour les personnes vulnérables, les produits parfumés peuvent causer : une respiration sifflante, de l'essoufflement, des éternuements, des maux de tête, des migraines, des étourdissements, des troubles de concentration, de la nausée, une perte d'appétit, l'irritation des yeux, du nez, de la gorge, de la peau et de la fatigue ou de l'affaiblissement.[28]

Les produits parfumés renferment des centaines de substances chimiques différentes. Plusieurs de ces substances sont dérivées du pétrole. Il y a beaucoup d'incertitude et de controverse au sujet des effets potentiels sur la santé chez les personnes non vulnérables. En décembre 2004, le gouvernement fédéral a commencé à règlementer les ingrédients des cosmétiques en publiant une « liste critique » des substances chimiques qui sont strictement contrôlées ou interdites dans les cosmétiques. De nouvelles mesures réglementaires sont présentement à l'étude. Certains ingrédients des parfums, tels que les phthalates, le musc xylène, le toluène et autres, ont été associés au cancer, à la perturbation hormonale et à d'autres effets nocifs.[29,30]

Soyez au courant de la différence entre « sans parfum » et « non parfumé ». Certains produits étiquetés « non parfumés » contiennent des agents masquants pour camoufler l'odeur des autres ingrédients. Ces agents sont souvent des fragrances d'origine synthétique. Par contre, les produits sans parfum sont susceptibles de ne pas contenir de fragrances. En l'absence de produits sans parfum, les produits non parfumés sont un choix acceptable.

- Partagez l'information avec les parents et les gardiens au sujet des avantages des produits sans parfums pour la santé.
- Envisagez d'élaborer une ligne directrice sans parfums (voir la section des ressources ci-dessous).
- Évitez les produits nettoyants domestiques et les produits cosmétiques parfumés. (voir aussi D6b et E7).

☑ D6b. Nous n'utilisons pas de désodorisants ou de purificateurs d'air (y compris ceux qu'on branche).

La plupart des désodorisants ou purificateurs d'air comptent sur des substances chimiques pour masquer les odeurs ou pour transformer une mauvaise odeur en une senteur plus agréable. Ces produits peuvent contenir un éventail de substances chimiques qui affectent la santé. En présence de ces substances chimiques, les personnes sensibles peuvent souffrir de maux de tête et/ou de symptômes respiratoires indésirables.

Voici des solutions de rechange à ces produits :

- identifiez la source de la mauvaise odeur, enlevez-la et aérez l'endroit.
- utilisez une poubelle munie d'un couvercle étanche, videz-la et changez le sac quotidiennement ou plus souvent, si nécessaire.
- pour absorber les odeurs, ouvrez une boîte de soda à pâte ou utilisez de la zéolite (un minéral qui absorbe les odeurs) hors de la portée des enfants.

☑ D7. Nous avons analysé le radon et, le cas échéant, nous avons pris des mesures correctives pour réduire les taux selon les directives du gouvernement canadien.

Le radon est un gaz radioactif, d'origine naturelle, formé par la désintégration du radium dans la roche, le sol et l'eau souterraine. Le radon peut se propager dans l'air intérieur par les fissures et les autres points d'entrée du sous-sol. Si on le laisse s'accumuler à des taux élevés, il peut causer un risque significatif de cancer du poumon (particulièrement quand il est combiné à la fumée de tabac).[31]

- Effectuez une analyse du radon. Des trousses d'analyse facile sont vendues dans certains centres de rénovation et dans les quincailleries, ou en passant une commande postale par internet. L'analyse devrait être exécutée au niveau occupé le plus bas de la maison ou de l'édifice.
- Prenez des mesures correctives, si le taux annuel moyen du radon excède les directives canadiennes de 200 becquerels par mètre cube dans un espace normalement occupé. (Un becquerel correspond à une désintégration radioactive par seconde).
- Les mesures correctives peuvent comprendre : d'augmenter la ventilation mécanique; de sceller toutes les fissures et les ouvertures de la fondation de l'édifice, y compris autour des tuyaux et des drains; de peinturer et de sceller les planchers et les murs du sous-sol; et d'installer un système de ventilation dans le sous-plancher du sous-sol. La dépressurisation du sol, qui devrait être effectuée par un entrepreneur qualifié, est la mesure corrective la plus courante et la plus efficace.[32]

Ressources sur la qualité de l'air intérieur et poussière

Les sites web, inscrits ci-dessous, sont suggérés à titre d'information seulement. Leur inclusion ne constitue pas une approbation.

Général

PCSEE — *Ce qu'il faut savoir sur la santé des enfants et l'environnement*
Renseignements sur la qualité de l'air et poussière, p. 74-80, 117-118
www.environnementsainpourenfants.ca/fr/ressources/PrimerFr

PCSEE — *Quel est le menu du jour? Les jouets… les gadgets… les doigts collants… les substances chimiques toxiques dans la poussière?* (affiche PDF reproductible bilingue)
www.environnementsainpourenfants.ca/fr/ressources/quel-est-le-menu-du-jour

PCSEE — Collection en ligne sur la poussière — *Une collection sur les risques à l'intérieur pour la santé environnementale*
Cette collection comprend des ressources en français lorsqu'elles sont offertes.
www.environnementsainpourenfants.ca/collections/dust-indoor-environmental-health-risk

PCSEE — *Ne prenons pas de risque : Les tapis* (feuillets d'information bilingue)
www.environnementsainpourenfants.ca/resources/carpets-les-tapis

Société canadienne d'hypothèques et de logement — *Collection de feuillets d'information au sujet de votre maison*
www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co/co_001.cfm

Santé Canada — *Qualité de l'air intérieur : Outils de la trousse d'action pour les écoles canadiennes*
www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/air/tools_school-outils_ecoles/index-fra.php
Pour obtenir une copie, composez le 1-866-225-0709, ou le 613-954-7612, ou demandez-la par internet air@hc-sc.gc.ca

Pollution Probe — *Healthy Schools — Healthy Children: Improving the Indoor Environment in Ontario Schools* (en anglais seulement)
www.pollutionprobe.org/Publications/Indoorair.htm

D3. Moisissure

PCSEE — *Ce qu'il faut savoir sur la santé des enfants et l'environnement*
Renseignements sur la moisissure, p. 36
www.environnementsainpourenfants.ca/fr/ressources/PrimerFr

Bureau de la santé publique de Toronto — *Mould* (en anglais seulement)
www.toronto.ca/health/mould.htm

Société canadienne d'hypothèques et de logement — *Combattre la moisissure : Guide pour les propriétaires-occupants*
www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co/enlo/vosavoma/humo/humo_005.cfm

Santé Canada — *Humidité et moisissures dans l'air intérieur*
www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/environ/air-fra.php

D6. Produits sans parfum et lignes directrices

Toronto District School Board — *Scented Product Awareness Program* (en anglais seulement)
www.tdsb.on.ca/_site/ViewItem.asp?siteid=133&menuid=13782&pageid=12183
Pour rejoinder le Toronto District School Board, appelez le 416-397-3000

Association pulmonaire du Nouveau Brunswick — *Vers un environnement sans parfum*
www.nb.poumon.ca/html_fr/Programmes/l%27air_interior/parfums.htm

Association pulmonaire du Canada — *Utilisons des produits non parfumés* (affiche bilingue)
www.lung.ca/_resources/Scent_Free_Sans_Parfum_Sign.pdf

Association de la santé environnementale de la Nouvelle-Écosse — *Guide to Less Toxic Products* (en anglais seulement)
www.lesstoxicguide.ca

D7. Radon

Santé Canada — *Radon*
www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/radiation/radon/index-fra.php
Service téléphonique sans frais du gouvernement du Canada: 1-800-O-Canada (1-800-622-6232)

Société canadienne d'hypothèques et de logement — *Radon : guide à l'usage des propriétaires canadiens*
www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/pdf/61328.pdf?fr=1267898164828
Pour obtenir une copie, composez le : 1-800-668-2642

E. Nettoyage et désinfection

La prévention des infections est essentielle dans les centres de la petite enfance. Les jeunes enfants transmettent des infections dans un groupe en faisant ce qui est naturel pour eux : en mettant les jouets dans leur bouche, en échangeant les ustensiles, en jouant près des autres, en se tenant les mains, en bavant, et quelquefois, en oubliant de se laver les mains. Les règlements provinciaux/territoriaux, les normes et les protocoles de la santé publique spécifient quand, comment et quel produit désinfectant ou nettoyant doit être utilisé dans les endroits stratégiques, tels que les aires de préparation alimentaire et sur les tables à langer. Par exemple, selon « *Ontario Food Premises Regulation* », le règlement des locaux alimentaires de l'Ontario, les solutions d'eau de Javel, l'ammonium quaternaire et l'iode sont les seules substances permises pour nettoyer les surfaces en contact avec les aliments.

De plus en plus, les éducateurs de la petite enfance et les familles qu'ils desservent montrent de l'intérêt envers les solutions de rechange des méthodes de nettoyage et de désinfection qui diminueraient les expositions des enfants au chlore et aux autres substances chimiques potentiellement nocives. Les suggestions suivantes sont destinées à aider le personnel du service de garde à l'enfance afin de réduire les expositions des enfants aux produits nettoyants et désinfectants utilisés dans leur centre et pour soutenir leurs efforts afin de trouver des produits moins toxiques.

La sélection de produits moins toxiques peut être difficile puisqu'il y a un manque de directives et de références provenant de sources respectéessur les solutions de rechange. De plus, les fabricants n'ont pas l'obligation légale d'indiquer la liste des ingrédients sur leur étiquette.

Voici des renseignements sur les mesures de prévention des infections, y compris la désinfection et l'hygiène des mains, et des suggestions liées aux tâches générales de nettoyage.

La prévention des infections est extrêmement importante.

Les suggestions ci-dessous ne remplacent pas les conseils des Services de santé publique et elles peuvent ne pas être appropriées en cas d'épidémies.

Désinfectants et nettoyants :

Les dilutions d'eau de Javel (nommées aussi hypochlorite de sodium ou hypochlorite) est le désinfectant le plus couramment utilisé dans les services de garde à l'enfance. Les émanations contenant une forte concentration de chlore peuvent irriter et endommager les poumons, aggravant ainsi l'asthme et les symptômes respiratoires. De plus, le chlore est une substance corrosive susceptible d'endommager la peau et les yeux. Le mélange d'eau de Javel avec d'autres produits chimiques, tels que l'ammoniac, peut être dangereux. (Voir E1c ci-dessous).

☑ E1a. Nous utilisons l'eau de Javel pour les besoins et selon les concentrations recommandées par notre service de santé publique local.

- Utilisez des dilutions d'eau de Javel où et quand c'est nécessaire selon les concentrations recommandées par votre Service de santé publique. Il n'y a aucun avantage à utiliser des concentrations plus élevées, et si vous le faites, cela pourrait augmenter l'exposition aux substances chimiques pour les enfants et le personnel.
- Assurez-vous que les bouteilles de dilution soient clairement identifiées et entreposées de façon sécuritaire.
- Suivez le mode d'emploi sur l'étiquette.

Dilutions d'eau de Javel typiques pour les tâches de nettoyage et de désinfection			
Dilution	**Eau de Javel : quantité d'eau**	**Mesures métriques Eau de Javel : quantité d'eau**	**Mesures ménagères**
Dilution très légère d'eau de Javel (pour le nettoyage de la vaisselle seulement)	1:400	10 ml d'eau de Javel dans 4 L d'eau tiède	2 c. à thé d'eau de Javel dans 4 litres d'eau tiède
Dilution légère d'eau de Javel (pour la désinfection ou le nettoyage à faible niveau)	1:100	5 ml d'eau de Javel dans 500 ml d'eau	1 c. à thé d'eau de Javel dans 2 tasses d'eau
Dilution forte d'eau de Javel (pour la désinfection de sang ou de liquides organiques)	1:10	50 ml d'eau de Javel dans 500 ml d'eau	¼ tasse d'eau de Javel dans 2 tasses d'eau
Tableau tiré du document : Grenier, D. & D. Leduc (Ed.), 2008. *Le bien-être des enfants : Un guide sur la santé en milieu de garde.* Ottawa, ON: Société canadienne de pédiatrie, p. 154. www.soinsdenosenfants.cps.ca/bienetre/index.htm. Les directives locales peuvent être différentes. Veuillez consulter votre Service de santé publique local.			

☑ **E1b. Nous préférons les produits de substitution sans javellisant et/ou moins toxiques pour d'autres tâches en consultant les responsables du Service de la santé publique local.**

- L'usage d'un détergent est suffisant pour plusieurs tâches de nettoyage.
- Dans le doute, consultez votre inspecteur en santé publique.
- Lorsque vous utilisez des solutions de rechange aux produits désinfectants ou nettoyants, assurez-vous qu'elles soient classifiées ainsi par Santé Canada et que chacun de ces produits affiche une identification numérique de médicament (DIN – "*drug identification number*").

Solutions de rechange à l'eau de Javel pour la désinfection à faible niveau

Il y a sur le marché des produits commerciaux qui peuvent être des solutions de rechange aux dilutions d'eau de Javel utilisées comme nettoyant (désinfectant à faible niveau) et dans certains cas comme désinfectant. Toutes les solutions de rechange à l'eau de Javel doivent être approuvées avant leur utilisation au Canada. Elles doivent porter une identification numérique de médicament (DIN) ou un numéro d'homologation LPA sur l'étiquette. Les produits **sans** un numéro DIN ou LPA n'ont pas été testés pour leur capacité de tuer les germes.

Voici les désinfectants à faible niveau qui sont les solutions de rechange les plus courantes :

- le chlorure d'ammonium quaternaire (la substitution à l'eau de Javel la plus acceptée) qui peut être acheté en solution ou pour une dilution avec de l'eau;
- les produits qui renferment du peroxyde d'hydrogène;
- les produits à base d'huile de thym; et
- les produits contenant du phénol. Ces produits doivent être rincés après usage.

Veuillez noter que le vinaigre ne convient pas au nettoyage ou à la désinfection.

Utilisez tous les produits nettoyants selon le mode d'emploi sur l'étiquette du fabricant, spécialement en ce qui concerne les concentrations et le temps de contact. Consultez votre Service de santé publique local pour savoir si ces produits peuvent être utilisés à votre centre de la petite enfance et à quelles tâches de désinfection ils peuvent servir. À l'exception du chlorure d'ammonium quaternaire, aucun de ces produits de substitution n'est jugé approprié dans les aires de préparation alimentaire.

☑ **E1c. Nous sommes conscients que le mélange de l'eau de Javel avec d'autres produits nettoyants peut être dangereux. Nous nous assurons que ça ne se produise pas en affichant des panneaux d'avertissement et en formant le personnel.**

Des réactions chimiques dangereuses, parfois même mortelles, peuvent survenir si le chlore est mélangé à d'autres substances, telles que les nettoyants qui contiennent de l'ammoniac. Des réactions nuisibles peuvent aussi se produire lorsque l'eau de Javel est mélangée à des substances contenant des acides, tels que certains nettoyants pour les cuvettes de toilette, et même avec le vinaigre qui est un acide doux.

- Affichez un avertissement « ne pas mélanger » sur les armoires où sont entreposées l'eau de Javel et les autres produits nettoyants, et sur chacun des contenants, y compris sur les bouteilles contenant une dilution d'eau de Javel.
- Informez tout le personnel (les parents et les bénévoles, le cas échéant) en ce qui concerne les dangers de mélanger l'eau de Javel avec d'autres produits nettoyants. Si possible, entreposez l'eau de Javel à l'écart des autres produits.
- Jetez les solutions d'eau de Javel dans l'évier au lieu de la toilette pour éviter les réactions possibles au contact des nettoyants pour cuvettes de toilette qui peuvent avoir été utilisés.
- Soyez conscients que le chlore est souvent un ingrédient contenu dans d'autres produits, tels que les détergents de lave-vaisselle et les poudres à récurer.
- Si un mélange dangereux survient, évacuez immédiatement l'endroit et ouvrez les fenêtres ou les portes en quittant (si ceci peut se faire de façon sécuritaire) pour permettre l'entrée d'air frais. Quiconque ayant des troubles respiratoires en raison des émanations ou si une personne est inconsciente, appelez le 911.

☑ **E2. Tous les produits de nettoyage sont gardés hors de la portée des enfants.**

☑ **E3. Nous évitons d'utiliser des désinfectants, des assainisseurs et d'autres produits nettoyants à proximité des enfants.**

- Nettoyez et désinfectez les tables après chaque repas et collation, de préférence quand les enfants sont hors de la pièce. Assurez-vous que les tables soient sèches avant de servir des aliments.
- Désinfectez les matelas pour la sieste et les jouets quand les enfants sont hors de la pièce. Par exemple, la désinfection des matelas et des jouets pourrait être programmée à la fin de chaque journée, après le départ des enfants.
- Assurez-vous de bien aérer lors de l'utilisation des dilutions d'eau de Javel ou autres produits nettoyants. Actionnez un ventilateur devant une fenêtre ouverte de 2 à 3 minutes et utilisez une minuterie pour éviter de compromettre la conservation de l'énergie.

☑ **E4. Nous évitons d'utiliser des produits dont l'étiquette comporte des symboles de danger chaque fois que c'est possible, tout en reconnaissant que nous pouvons en avoir besoin afin d'assurer le contrôle des infections et la désinfection selon les directives du Service de santé publique locale.**

- Utilisez des produits qui très peu ou aucun symbole de danger (identifié ci-dessous).

Poison **Corrosif** **Inflammable** **Explosif**

- Suivez toujours le mode d'emploi sur l'étiquette.

Hygiène des mains :

☑ E5a. Nous pratiquons une bonne hygiène des mains en tout temps.

Le lavage régulier des mains avec de l'eau et du savon élimine la plupart des germes et demeure l'élément essentiel du contrôle des infections. Le lavage des mains des enfants peut aussi réduire l'ingestion de contaminants en raison du comportement main-bouche.

- Lavez les mains en utilisant de l'eau tiède et du savon (les distributeurs de savon liquide sont préférables); frottez les mains vigoureusement pendant au moins 15 à 30 secondes. Lavez toutes les surfaces : les paumes, le dessus des mains, les doigts, les pouces et les poignets, et rincer bien à l'eau courante.
- Lavez les mains des bébés avec une lingette jetable humide et du savon. Rincez, asséchez ensuite avec une lingette jetable (ou une serviette assignée à cet enfant).
- Aidez les bambins à se laver les mains correctement.
- Si vous utilisez des serviettes personnelles, assurez-vous de les étiqueter au nom de l'enfant, de les suspendre séparément sans toucher aux autres, de les changer quotidiennement et de les laver de préférence à tous les jours à l'eau chaude savonneuse.

☑ E5b. Nous n'utilisons pas de savon antibactérien pour les mains.

L'usage de savon antibactérien contribue au développement des bactéries qui sont résistantes aux substances chimiques et aux médicaments conçus pour les éliminer. De plus, plusieurs savons antibactériens contiennent du triclosan, une substance chimique soupçonnée de perturber le système endocrinien.

L'Association médicale canadienne (AMC) a adopté une résolution au cours de leur réunion du Conseil général en 2009, demandant au gouvernement fédéral d'interdire la vente de produits antibactériens pour la maison, en raison du risque de résistance bactérienne, et de reconnaître aussi que le savon et les désinfectants à base d'alcool sont aussi efficaces pour prévenir les infections à la maison.[33]

☑ E5c. Si nous n'avons pas accès à de l'eau et du savon, nous prenons de bonnes précautions pour laver les mains des enfants avec un désinfectant pour les mains à base d'alcool.

Les désinfectants pour les mains à base d'alcool ne sont pas aussi efficaces que l'eau et le savon pour nettoyer les mains très sales, par contre, ils éliminent les microorganismes. Ces désinfectants sont donc un bon choix quand il n'y a pas de lavabo.[34] Cependant, ils peuvent être nocifs, s'ils sont avalés. Pour être efficace, les désinfectants pour les mains à base d'alcool doivent contenir de 60 à 90 pour cent d'alcool.[35,36] L'ingestion d'aussi peu que deux ou trois cuillerées à thé (10–15 ml) de ces désinfectants, peut causer un état d'ébriété chez un jeune enfant de 20 à 30 livres, ou de 10 à 15 kilos. C'est important de bien surveiller les enfants lorsque ces produits sont utilisés. Par contre, il n'y a pas de raison de s'inquiéter de l'absorption d'alcool par la peau.

Si vous utilisez des désinfectants à base d'alcool, prenez les précautions suivantes :

- Un seul jet suffit de la grandeur d'un dix sous. Pour les jeunes enfants, mettez le produit dans vos mains, et frottez ensuite toutes les surfaces des mains de l'enfant entre vos mains jusqu'à ce qu'elles soient complètement sèches, habituellement de 10 à 15 secondes.
- Assurez-vous que les enfants ne lèchent pas le produit humide. Les désinfectants parfumés pour les mains, particulièrement ceux qui ont un arôme fruité, pourraient inciter l'enfant à ingérer le produit, et devraient être évités.
- Assurez-vous que les mains des enfants soient sèches (p. ex., le produit s'est évaporé) avant de leur donner de la nourriture ou un breuvage.
- Pour les mains très sales, lavez-les aussitôt que possible à l'eau savonneuse.
- Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, les désinfectants pour les mains devraient être gardés dans un endroit sécuritaire.

Produits nettoyants et détergents à lessive :

☑ E6. Nous utilisons des nettoyeurs de tapis les moins toxiques possibles.

- Lorsque vous nettoyez les moquettes, utilisez des produits respectueux de l'environnement, tels que ceux affichant l'ÉcoLogo puisqu'ils sont généralement moins toxiques.

☑ E7a. Nous utilisons un détergent à lessive biodégradable et non parfumé.

- Voir les sections D6a, D6b et E7b pour des renseignements sur les produits parfumés et les risques potentiels pour la santé.

☑ E7b. Nous n'utilisons pas de feuilles assouplissantes ni d'assouplisseur de tissu parfumé.

Les feuilles assouplissantes et les assouplisseurs de tissu enduisent les vêtements d'un léger film de substances chimiques parfumées. Ces substances peuvent irriter la peau des personnes qui sont en contact avec les vêtements, et elles peuvent aussi affecter leur système respiratoire et celui des personnes qui les entourent.

L'emballage des feuilles assouplissantes et des assouplisseurs de tissu indique généralement une mise en garde des fabricants signalant que l'usage régulier de ces produits sur les vêtements peut avec le temps réduire leur résistance aux flammes. La mise en garde spécifie également de ne pas les utiliser sur les vêtements de nuit des enfants.

Ressources sur le nettoyage et la désinfection

Les sites web, inscrits ci-dessous, sont suggérés à titre d'information seulement. Leur inclusion ne constitue pas une approbation.

Général

Société canadienne de pédiatrie — *Le bien-être des enfants : Un guide sur la santé en milieu de garde*
Renseignements sur les exigences des concentrations d'eau de Javel et les méthodes de nettoyage pour différentes tâches, p. 154-158.
www.soinsdenosenfants.cps.ca/bienetre/index.htm

EcoLogo Program
www.terrachoice-certified.com/fr

Association de la santé environnementale de la Nouvelle-Écosse — *Guide to Less Toxic Products* (en anglais seulement)
www.lesstoxicguide.ca

WebMD — *Health eHome* (en anglais seulement)
www.webmd.com/health-ehome-9/default.htm

US Department of Health and Human Services — *Household Products Database* (en anglais seulement)
http://householdproducts.nlm.nih.gov

Toxics Use Reduction Institute — *Ten Tips to Find Safer Cleaners* (en anglais seulement)
www.turi.org/laboratory/cleaning_chemistry_basics/ten_tips_to_find_safer_cleaners

E5a. Hygiène des mains

Santé Canada — *Votre santé et vous : Le lavage des mains et ses bienfaits*
www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/alt_formats/pacrb-dgapcr/pdf/iyh-vsv/diseases-maladies/hands-mains-fra.pdf

Ministère de la santé et des soins de longue durée de l'Ontario — *Le lavage des mains*
www.health.gov.on.ca/french/publicf/pubf/pubhealthf/handwashf.html

Fédération canadienne des services de garde à l'enfance — *Lavage des mains : le meilleur moyen d'éviter le rhume et la grippe*
www.cccf-fcsge.ca/docs/cccf/RS_84_f.pdf

Société canadienne de pédiatrie — *Le bien-être des enfants : Un guide sur la santé en milieu de garde*
Renseignements sur le lavage des mains, p. 146-147.
www.soinsdenosenfants.cps.ca/bienetre/index.htm

Société canadienne de pédiatrie — *Le lavage des mains des parents et des enfants*
www.soinsdenosenfants.cps.ca/corpsensante/Lavagedesmains.htm

E5b. Savons antibactériens pour les mains

Société canadienne de pédiatrie — *Les produits antimicrobiens à domicile*
www.soinsdenosenfants.cps.ca/corpsensante/domicileantimicrobiens.htm

Association médicale Canada — *Résolutions adoptées au Conseil général (142e Assemblée annuelle*, Saskatoon, SK, du 17 au 19 août 2009)
Voir la résolution #74
www.cma.ca/index.cfm/ci_id/89632/la_id/2.htm

Food & Water Watch and Beyond Pesticides — *Triclosan: What the Research Shows* (en anglais seulement)
www.beyondpesticides.org/antibacterial/triclosan-research-3-09.pdf

F. Aires d'activités, d'apprentissages et de jeux

☑ F1a. Nous vérifions régulièrement les rappels de produit sur tous les jouets, le matériel de jeux, l'ameublement et les accessoires.

- Vérifiez régulièrement le site web de Santé Canada sur la sécurité des produits au : www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/index-fra.php.
- Abonnez-vous au service de nouvelles de Santé Canada, une compilation mensuelle des grands titres de l'actualité au : www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/media/sub-abonn/index-fra.php

☑ F1b. Nous évitons les jouets usagés, donnés ou bon marché et les autres articles qui pourraient contenir du plomb.

Le plomb peut être présent dans les jouets peints (les vieux et les nouveaux). Le plomb ou d'autres métaux peuvent aussi être ajoutés dans les plastiques de polychlorure de vinyle (PVC) pour donner une couleur ou une résistance au feu. Au cours des dernières années, certains jouets en PVC ont été rappelés en raison des taux élevés de plomb.

Santé Canada a établi des règlements pour contrôler l'usage du plomb dans une vaste gamme de produits destinés aux enfants. Le plomb peut aussi être présent dans un certain nombre d'objets non destinés aux enfants, mais qui peuvent se retrouver dans la boîte à costumesou à leur portée, tels que :

- les porte-clés
- les figurines en étain (il est faux de croire que l'étain ne contient pas de plomb. Qu'il soit fabriqué au Canada ou importé, l'étain peut contenir du plomb.)
- les bijoux bon marché, particulièrement les articles ayant une teinte de gris terne, qui sont lourds relativement à leur grosseur et qui marquent le dessus d'une feuille blanche quand on les frotte. Au Canada, le plomb est règlementé pour les bijoux destinés aux enfants, mais non pour ceux destinés aux adultes. Les bijoux se conformant à la description ci-dessus contiennent souvent du plomb.
- les poteries de couleur vive de la Chine, du Mexique ou de l'Italie.

Des trousses d'analyse du plomb sont vendues dans plusieurs quincailleries et pharmacies. Veuillez noter que ces trousses indiquent seulement la présence ou l'absence de plomb, pas la quantité. Santé Canada estime que les trousses d'analyse du plomb sont peu fiables.[37]

- Évitez les jouets usagés, donnés ou bon marché d'origine inconnue (p. ex., le fabricant ou la marque n'est pas indiquée sur le jouet).
- Pour éliminer les produits ou les matériaux contenant du plomb, Santé Canada conseille de consulter votre municipalité, ou le bureau régional du ministère de l'Environnement provincial ou territorial.

☑ F1c. Nous avons remplacé les jouets en plastique de PVC par des choix plus sécuritaires.

Les phthalates sont des substances chimiques ajoutées au polychlorure de vinyle (aussi nommé PVC ou vinyle) pour leur donner de la souplesse. Les phthalates ont été détectés dans l'air intérieur et la poussière et dans le sang, suite à des études de biosurveillance humaine, démontrant des taux généralement plus élevés chez les enfants que chez les adultes. Ils sont liés aux effets sur le développement et au cancer, et ils sont soupçonnés de perturber le système endocrinien. L'exposition aux phthalates a aussi été associée à l'asthme et aux troubles respiratoires.[38]

L'usage des phthalates dans les jouets et les autres articles destinés aux enfants a été interdit depuis plusieurs années au sein de l'Union européenne. Au cours de 2008–2009, les États-Unis et le Canada se sont engagés à prendre des mesures règlementaires similaires. L'usage des phthalates est encore permis dans de nombreux produits souples en PVC, notamment : dans certains sacs en plastique, dans les boyaux d'arrosage, les jouets gonflables, les tubes intraveineux et les sacs de stockage de sang. Les phthalates sont aussi utilisés comme solvants dans desproduits pharmaceutiques, des pesticides et des cosmétiques.

Les enfants peuvent être exposés aux phthalates, lorsque les jouets en plastique souple ou les autres objets contenant ces substances sont portés à la bouche, par la respiration des particules suspendues dans l'air et par l'ingestion de la poussière (p. ex., par le comportement main-bouche) puisque le plastique se désintègre à l'usage normal.

- Si vous achetez des jouets en plastique, recherchez la mention sans PVC ou sans phthalates sur les jouets provenant d'un distributeur réputé. Évitez les jouets indiquant « vinyle » ou « PVC » sur l'étiquette, ou qui affichent le symbole de recyclage numéro 3.
- Si possible, choisissez des jouets non peints, ou des jouets en bois peints avec de la peinture sans plomb, ou des jouets en tissu au lieu des jouets en plastique.
- Lorsque vous achetez des nouveaux matelas pour la sieste, choisissez-les sans PVC. Demandez à votre fournisseur de rechercher des solutions de rechange sans PVC.

☑ F1d. Nous avons une ligne directrice sur la sécurité des jouets qui respecte la santé environnementale et les dangers des substances chimiques toxiques.

- Élaborez une ligne directrice qui énonce les paramètres au sujet des dons et des achats de jouets. Par exemple, une ligne directrice sur les jouets peut stipuler d'accepter ou d'acheter seulement des jouets ayant les caractéristiques suivantes :
  - ne figurent pas sur une liste de rappel
  - ne contiennent pas de phthalates ou de PVC
  - d'origine connue (p. ex., le nom du fabricant est visible)
  - faciles d'entretien (y compris les animaux en peluche)
  - fabriqués préférablement à partir de matériaux sécuritaires et durables, tels que le bois, le tissu ou autres fibres naturelles
  - sans écailles de peinture.

- Vérifiez le pays de fabrication (même s'ils sont commercialisés par une marque nord-américaine). Certains pays ont des normes insuffisantes et parfois inexistantes sur la santé, la santé environnementale ou occupationnelle. Essayez de choisir des jouets fabriqués au Canada, quand c'est possible. Sinon, choisissez des jouets fabriqués aux États-Unis ou dans les pays de l'Union européenne.

☑ F2a. Nous utilisons seulement du matériel de bricolage destiné à l'usage des enfants, et nous évitons les produits qui affichent des symboles de danger.

Certains matériels de bricolage peuvent contenir des ingrédients toxiques. En général, ceux qui sont étiquetés ou commercialisés en tant que produits « destinés à l'usage des enfants » sont soumis à un plus grand contrôle réglementaire que les produits ayant une appellation générique « non toxique », ou sans aucune étiquette. L'usage du terme « non toxique » par les fabricants de produits n'est pas soumis à des règlements spécifiques, ou à une vérification par un tiers, et peut donc, ne pas être un indicateur fiable des risques potentiels.

- Évitez les produits dont l'étiquette affiche des symboles de danger et indique des dangers spécifiques pour la santé (p. ex., « nocif en cas d'ingestion »).
- Lorsque vous utilisez du matériel de bricolage, prenez toujours des précautions pour prévenir les ingestions et pour minimiser l'exposition par l'inhalation et/ou le contact avec la peau, même en utilisant des produits étiquetés « non toxiques ».
- Les solvants dans les colles et les marqueurs peuvent dégager des composés organiques volatils (COV). Certains COV sont reconnus pour être toxiques. Choisissez des produits à base d'eau et non parfumés, quand c'est possible.
- Recherchez les produits affichant les sceaux « AP » et « CL » que l'organisme américain *Arts and Creative Materials Institute* (ACMI) appose sur les produits « conformes à la norme ASTM D-4236 Z. » Ces sceaux assurent un certain niveau de sécurité. Les sceaux de l'ACMI signifient que les éléments radioactifs, le plomb dans les produits destinés aux enfants et les substances interdites par la *Loi fédérale américaine sur les substances dangereuses* sont en-dessous des taux jugés dangereux. C'est actuellement le seul sceau de sécurité sur le matériel d'artiste.

☑ F2b. Nous utilisons du matériel de bricolage liquide, en gel et en pâte au lieu du matériel en poudre et en vaporisateur.

Les poudres et les vaporisateurs peuvent être inhalés facilement et affecter les poumons.

- Si vous devez préparer un mélange de poudre et d'eau, faites-le en l'absence des enfants et dans un endroit bien aéré.

☑ F2c. Nous utilisons du matériel de bricolage à base d'eau au lieu des produits à base de solvant.

Plusieurs solvants sont très volatils, ils peuvent être inhalés et avoir des effets toxiques.

- Évitez la colle caoutchouc et les marqueurs permanents à base de solvant
- Évitez les tableaux blancs, ou s'ils sont présents, utilisez des marqueurs à base d'eau ou d'alcool. Évitez les marqueurs à effacement à sec qui contiennent des solvants.

Voici des suggestions supplémentaires pour le bricolage :

- Aérez la pièce où se déroule l'activité.
- Permettez aux enfants d'utiliser le matériel de bricolage seulement sous la supervision d'un adulte.
- Ne permettez pas aux enfants de boire ou de manger durant le bricolage.
- Assurez-vous que le personnel et les enfants se lavent les mains à la fin de l'activité.
- Nettoyez minutieusement après le bricolage et essuyez le plancher à l'aide d'une vadrouille humide, au lieu de balayer pour enlever la poussière.
- Remettez tout le matériel dans leurs contenants originaux er rangez-les hors de la portée des enfants.
- Évitez certains accessoires de bricolage comme la charpie de la sécheuse (en raison des concentrations de substances et de polluants chimiques; voir la section D sur l'air intérieur et la poussière) et les vieilles pièces d'appareils électroniques ou d'ordinateur lesquelles peuvent contenir des taux élevés de métaux toxiques.

Ressources sur les aires d'activités, d'apprentissages et de jeux

Les sites web, inscrits ci-dessous, sont suggérés à titre d'information seulement. Leur inclusion ne constitue pas une approbation.

Général

PCSEE — *Ce qu'il faut savoir sur la santé des enfants et l'environnement*
Sécurisez les jeux des enfants, p. 123-124
www.environnementsainpourenfants.ca/fr/ressources/PrimerFr

PCSEE — Collection en ligne sur la sécurité des jouets
Cette collection comprend des ressources en français lorsqu'elles sont offertes
www.environnementsainpourenfants.ca/collections/toy-safety

Healthy Child, Healthy World, *Health Toy Pocket Shopping Guide* (en anglais seulement)
http://healthychild.org/live-healthy/pocket_guides

Santé Canada — *Mises en garde et avis de la Sécurité des produits de consommation*
www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/advisories-avis/aw-am/index-fra.php

Institute for Agriculture and Trade Policy — *Guide to Safer Children's Products* (en anglais seulement)
www.healthobservatory.org/library.cfm?refID=103921

Fédération canadienne des services de garde à l'enfance — *Bricoler sans danger*
www.cccf-fcsge.ca/docs/cccf/RS_21-f.pdf

WebMD — *Health eHome* (en anglais seulement)
www.webmd.com/health-ehome-9/default.htm

G. Cuisine et aires de préparation des repas

☑ G1a. Nous vidangeons l'eau de la plomberie tous les matins (ou moins souvent, tel que spécifié par les services locaux ou provinciaux) pour réduire les taux de plomb de l'eau potable.

☑ G1b. Nous utilisons l'eau froide du robinet pour boire et/ou pour préparer les aliments ou les breuvages.

Le plomb peut se retrouver dans les tuyaux de la plomberie et de l'aqueduc des maisons et des centres de la petite enfance. Le plomb se retrouve rarement dans les sources d'eau naturelle, mais il peut pénétrer dans l'eau du robinet à cause de la corrosion des canalisations d'eau. Les conduites d'eau composées entièrement de plomb sont rares, mais elles peuvent encore être présentes dans les édifices bâtis avant 1950. Jusqu'à la fin des années '80, toute la plomberie en cuivre était soudée au plomb. Lorsque l'eau reste plusieurs heures au contact de ces joints, le plomb peut se dissoudre dans l'eau, spécialement si elle est « douce » ou « acide. » Certains robinets chromés ou en cuivre peuvent aussi contenir du plomb qui peut s'infiltrer dans l'eau potable, particulièrement dans l'eau chaude. Même s'il y a seulement une minuscule quantité de plomb dans l'eau potable, c'est important de prendre des précautions. Même un faible taux de plomb peut affecter le développement du cerveau.

- Avant de boire ou de cuisiner avec de l'eau qui est restée dans les conduits plus de six heures, laissez couler l'eau du robinet dans les tuyaux jusqu'à ce qu'elle soit froide (environ une minute). Tirer la chasse d'eau de la toilette aide aussi à rincer les conduites d'eau.
- Prenez l'eau froide du robinet pour boire, cuisiner et mélanger la préparation pour nourrissons. L'eau chaude du robinet peut contenir des taux plus élevés de plomb.
- Si vous utilisez un filtre à eau, vérifiez s'il peut filtrer le plomb et remplacez les filtres régulièrement, tel que recommandé par le fabricant.
- Si vous utilisez un système de filtration, vérifiez qu'il soit certifié pour répondre à la norme 53 de la *US National Sanitation Foundation* (NSF) sur la réduction du plomb.
- Si le centre a été construit avant les années '50, demandez aux employés municipaux si les canalisations d'eau sont faites en plomb; si oui, renseignez-vous au sujet des plans d'élimination du plomb dans les canalisations d'eau.
- Si possible, remplacez la plomberie contenant du plomb, y compris les tuyaux de l'aqueduc et les raccords.
- Faites analyser votre eau sur son contenu en plomb. Pour obtenir plus de renseignements, appelez le ministère de l'Environnement, votre fournisseur d'eau local, le service de la voirie ou le Service de santé publique.
- Dans le but de conserver l'eau, et si les résultats de l'analyse du plomb démontrent constamment de faibles taux, vous pourriez demander à votre inspecteur de la santé publique si le rinçage quotidien est toujours requis ou recommandé.

☑ G2. Nous ne réchauffons pas les aliments ou les breuvages, et nous ne mettons pas des aliments ou des breuvages chauds dans des contenants en plastique.

Alors que les inquiétudes potentielles pour la santé associées aux différentes sortes de plastique peuvent varier (voir l'encadré sur le choix de plastiques plus sécuritaires), par mesure de précaution, c'est préférable de ne pas utiliser du plastique lors de la préparation ou du service d'aliments ou de breuvages chauds. Lorsqu'ils sont chauffés, certains plastiques peuvent libérer des substances potentiellement toxiques dans les aliments.

- Évitez d'utiliser des contenants en plastique ou de la pellicule plastique dans le four à micro-ondes, et ne mettez pas d'aliments ou des breuvages dans des contenants en plastique pendant qu'ils sont encore chauds. L'indication « sécuritaire dans un four à micro-ondes » signifie simplement que le contenant ne fondera pas ou ne se déformera pas lorsqu'il est chauffé dans un four à micro-ondes.
- Cuisez ou réchauffez les aliments au four à micro-ondes dans du verre, de la porcelaine ou de la céramique. Déposez un essuie-tout en papier ou une assiette sur le dessus du plat pour limiter les éclaboussures.
- Conservez les aliments dans des récipients en verre, en porcelaine, en céramique ou en acier inoxydable. Si vous gardez des aliments dans du plastique, refroidissez-les avant de les déposer dans le contenant et ne les réchauffez pas dans celui-ci.
- Ne réchauffez pas au four à micro-ondes le lait maternel, la préparation pour nourrissons ou le lait dans des contenants en plastique. En général, le four à micro-ondes ne devrait pas être utilisé pour réchauffer le lait maternel ou la préparation pour nourrissons puisqu'il chauffe souvent le lait inégalement et que vous pouvez vous échauder. De plus, le réchauffement du lait maternel dans un four à micro-ondes peut altérer sa qualité.[39]
- Si vous utilisez des biberons en polycarbonate, réchauffez le lait ou la préparation pour nourrissons dans des contenants en verre. Laissez tiédir le liquide dans les contenants en verre et transvasez-le dans un biberon. La chaleur peut dégrader le plastique et libérer des substances chimiques comme le bisphénol A (BPA) dans le liquide.
- Évitez les contenants en plastique flexible qui porte le numéro 3 à l'intérieur du symbole de recyclage triangulaire. Ce symbole fait référence au plastique de PVC qui est généralement assoupli par les phthalates. Quoique les contenants alimentaires soient rarement fabriqués en plastique de PVC (qui contient des phthalates), le PVC se retrouve souvent dans les babioles bon marché.
- Cessez d'utiliser des contenants en plastique qui montrent des signes d'usure (p. ex., écorchés ou embrouillés).

Le gouvernement fédéral à l'intention d'interdire l'importation, la vente et la publicité des biberons contenant du BPA à l'aide d'un règlement prévu en 2010. Cependant, la plupart des biberons contenant du BPA ont déjà été retirés des tablettes des magasins.

D'autres contenants clairs en plastique rigide sont souvent composés de polycarbonate qui contient du BPA. Les enduits en époxy de la plupart des conserves alimentaires et des cannettes renferment aussi du BPA. Tout comme les phthalates, le BPA est soupçonné de contribuer au développement de différents effets nocifs pour la santé, notamment la perturbation du système endocrinien. Les données sur les humains et les animaux démontrent des associations entre l'exposition in utero au BPA et les impacts sur le système reproducteur masculin.[40]

Choisir des plastiques plus sécuritaires

Lorsque vous achetez n'importe quel produit en plastique, choisissez des plastiques qui affichent les numéros de recyclage 1 (PETE ou PET : téréphthalate de polyéthylène), 2 (HDPE : polyéthylène à haute densité), 4 (LDPE : polyéthylène à faible densité) et 5 (PP : polypropylène). Réduisez ou évitez l'usage de produits plastiques portant les numéros de recyclage 3 (PVC) et 6 (polystyrène, utilisé pour fabriquer du « Styrofoam » et d'autres contenants alimentaires jetables), et la plupart des articles qui ont le numéro 7. Le numéro de recyclage 7 est une catégorie fourre-tout utilisée pour le polycarbonate qui contient du BPA (habituellement identifié par les lettres PC sous le symbole de recyclage), mais aussi pour les solutions de rechange aux plastiques, comprenant généralement les plastiques biodégradables plus sécuritaires.[41] Les plastiques autres que le polycarbonate qui ont le numéro 7 peuvent avoir le mot « other » (autre) en-dessous du symbole de recyclage. Actuellement, de nombreux fabricants de plastique biodégradable n'utilisent pas un symbole de recyclage, mais ils identifient plutôt leurs produits par les termes biodégradable ou compostable. Dans le doute, demandez au fabricant.

☑ G3. Nous servons du poisson à faible teneur en mercure.

Le poisson, y compris le thon en conserve, est une excellente source de protéines et il contient des acides gras oméga-3 bénéfiques. Cependant, tous les poissons sont contaminés au mercure à différents degrés. Le mercure est toxique pour le développement du cerveau. En général, les grands prédateurs et les poissons qui vivent longtemps (p. ex., le requin, l'espadon et le thon) ont des taux plus élevés de mercure que les petits poissons et ceux ayant une courte durée de vie. En ce qui concerne les thons, ils ne sont pas tous pareils. Les taux de mercure sont plus faibles dans le thon pâle en conserve que dans le thon blanc ou germon en conserve ou que le thon frais ou surgelé.

- Choisissez du poisson à faible teneur en mercure (voir l'encadré).
- Vérifiez auprès des gouvernements provinciaux, généralement au ministère de l'Environnement, et des Services de santé publique locaux pour obtenir des conseils sur la consommation des poissons pêchés localement.

Choisir du poisson à faible teneur en mercure

- Les femmes enceintes, celles qui allaitent et les enfants de moins de quinze ans devraient éviter le poisson à haute teneur en mercure, tel que : l'espadon, le requin, le marlin, l'hoplostète orange, l'escolier et le thon frais ou surgelé.
- Choisissez des poissons à faible teneur en mercure, tels que : les anchois, le capelan, l'omble, le merlu, le hareng, le maquereau de l'Atlantique, le mulet, la goberge, le saumon, l'éperlan, la truite arc-en-ciel et le grand corégone. Les crustacés, tels que : le crabe, les crevettes, les palourdes, les moules et les huîtres sont aussi de bons choix à faible teneur en mercure.
- Lorsque vous achetez du thon en conserve, choisissez le thon pâle au lieu du thon blanc ou germon.

Source : Bureau de la santé publique de Toronto. Visitez : www.toronto.ca/health/fishandmercury/index.htm pour obtenir plus de détails et imprimer un guide format portefeuille. (en anglais seulement)

Les conseils de consommation peuvent varier selon les régions. Consultez votre service local.

☑ G4. Nous servons des aliments frais ou surgelés au lieu d'aliments en conserve, quand c'est possible.

- La plupart des conserves alimentaires ont un enduit en plastique contenant du BPA (voir G2).

☑ G5. Nous évitons de faire cuire les aliments à des températures très élevées lorsque nous utilisons une poêle antiadhésive enduite de produits chimiques perfluorés (PFC).

Les PFC comprennent certains composés extrêmement persistants qui sont reconnus pour provoquer des effets sur le développement, tel que constaté lors des nombreuses études sur les animaux, et ils sont associés à d'autres effets indésirables.[42] Depuis 2006, les fabricants de poêles antiadhésives ont réduit et visent à éliminer l'acide perfluorooctanoïque (APFO), un des PFC le plus commun, de leurs produits. Des poêles antiadhésives sans PFC sont offertes sur le marché.

- Évitez de cuisiner des aliments à des températures très élevées (au-dessus de 350˚F (180˚C), ou assez élevée pour que l'huile fume) pour réduire les risques d'exposition.
- Assurez-vous de bien aérer la cuisine quand vous utilisez une poêle antiadhésive. Ouvrez une fenêtre et/ou la hotte pendant la cuisson.
- Si vous désirez remplacer les poêles antiadhésives enduites de PFC, choisissez-les en fonte, en acier inoxydable ou en céramique.

☑ G6. Nous utilisons des nettoyeurs pour le four les moins toxiques possibles.

- Nettoyez le four fréquemment avec de l'eau et du savon pour réduire ou éliminer l'usage des produits chimiques.
- Pour supprimer les aliments collés, appliquez un mélange de soda à pâte dilué dans l'eau, laissez agir toute la nuit et récurez-les le lendemain. Ceci est un moyen efficace et non toxique qui remplace la plupart des nettoyeurs commerciaux pour le four. Une autre option consiste à essayer un nettoyeur pour le four moins toxique. Ils sont vendus de plus en plus dans les commerces écologiques, de produits naturels et autres.
- Si vous utilisez des nettoyeurs commerciaux pour le four, suivez le mode d'emploi, aérez bien, et gardez les enfants hors de la pièce durant le nettoyage.

☑ G7a. Nous faisons fonctionner le lave-vaisselle seulement quand les enfants sont hors de la cuisine.

Les détergents, les désinfectants et les nettoyants pour lave-vaisselle peuvent contenir plusieurs substances chimiques potentiellement toxiques, telles que le chlore, le formaldéhyde, le triclosan (une substance chimique antibactérienne) et des ingrédients parfumés. Selon le type de lave-vaisselle utilisé au centre, un détergent ou un nettoyant contenant du chlore peut être exigé par les règlements provinciaux/territoriaux. A la chaleur du lave-vaisselle, le chlore et d'autres substances chimiques contenus dans les détergents et les désinfectants pour lave-vaisselle peuvent s'intégrer à la vapeur et provoquer une exposition accrue à ces substances chimiques. Lorsque le chlore est combiné aux matières organiques, il peut former des composés toxiques appelés trihalométhanes, une catégorie de sous-produit de désinfection (SPD).

- Demandez à votre fournisseur des substituts de détergents et de désinfectants plus sécuritaires. Demandez des produits non parfumés et sans triclosan.
- Vous pouvez aussi acheter des détergents sans phosphates. Les phosphates sont des nutriments végétaux et leur libération dans les cours d'eau peut entraîner l'éclosion des algues. En février 2008, Environnement Canada a annoncé qu'il réduirait la quantité de phosphates à 0,5 pour cent/poids dans les détergents à lessive, les détergents pour lave-vaisselle et dans certains nettoyants tout-usage à compter de 2010.
- Faites fonctionner le lave-vaisselle seulement quand il est plein pour économiser l'eau.
- À l'achat d'un nouveau lave-vaisselle, choisissez un appareil qui éliminerait l'usage de produits contenant du chlore (tel qu'un lave-vaisselle à température élevée qui n'a pas besoin de désinfectant).

☑ G7b. La cuisine est bien aérée quand le lave-vaisselle fonctionne.

- L'ouverture d'une fenêtre ou la mise en fonction d'un ventilateur durant le cycle du lave-vaisselle diminue aussi l'humidité qui peut engendrer la formation de mildiou et de moisissure.

☑ G7c. Nous ouvrons le lave-vaisselle lorsque la vaisselle est froide au toucher.

☑ G8a. Nous employons des stratégies pour réduire les problèmes éventuels de vermine, d'insectes et de parasites.

Voici les moyens pour éliminer les conditions dont les organismes nuisibles ont besoin pour se reproduire :

- Obturez toutes les fissures qui peuvent servir d'entrée.
- Occupez-vous des problèmes d'humidité aussitôt qu'ils surviennent.
- Maintenez les comptoirs propres.
- Entreposez la nourriture dans des contenants bien fermés.
- Réparez les fuites des tuyaux et des robinets (l'eau attire les organismes nuisibles).
- Gardez les rebuts dans des bacs hermétiques.

☑ G8b. Si un problème de vermine, d'insectes ou de parasites survient, nous choisissons la méthode d'éradication ou de contrôle la moins toxique possible.

Si le problème semble être une infestation grave, consultez votre Service de santé publique local pour obtenir les mesures appropriées pour y faire face.

- Si possible, utilisez des trappes au lieu de poisons dans les endroits inaccessibles aux enfants.
- Évitez les poudres et les vaporisateurs. Ceux-ci se dispersent dans l'air et peuvent être facilement inhalés, ce qui aboutit à des effets potentiellement toxiques. Remplacez-les par des pâtes ou des gels.
- Effectuez des traitements localisés au lieu d'une application sur toute la surface. Si cette dernière s'avère nécessaire, assurez-vous de protéger les jouets et les aires de repas avec des bâches. Suivez attentivement le mode d'emploi sur l'étiquette.
- Avertissez le personnel et les parents avant d'utiliser des pesticides et aérez bien après l'application.
- N'appliquez jamais les pesticides en présence des enfants, ou pendant la préparation ou le service des repas.

Les établissements scolaires ou communautaires qui intègrent parfois le centre de la petite enfance ont peut-être mis en place un programme de contrôle des organismes nuisibles selon les principes de lutte antiparasitaire intégrée (LAI). Les options du contrôle des organismes nuisibles sont choisies par ordre hiérarchique, en débutant par : la suppression de l'habitat des organismes nuisibles, par la pose de barrières, par une réaction aux problèmes selon une évaluation minutieuse et un contrôle correspondant à la gravité du problème.

- Si le centre est situé à l'intérieur d'un établissement scolaire ou communautaire, vérifiez si un programme de contrôle de lutte antiparasitaire intégrée est en vigueur.
- Dans la province de Québec, l'utilisation de pesticides est réglementée dans les espaces intérieurs où les enfants passent du temps, et seulement les produits contenant des ingrédients spécifiques sont permis. Nous ne sommes pas au courant s'il existe actuellement d'autres législations provinciales/territoriales qui interdisent ou limitent l'utilisation de pesticides dans les espaces intérieurs où les enfants circulent.

Souvenez-vous que tous les pesticides sont toxiques. La meilleure approche préventive consiste à ne pas utiliser de pesticides à moins que les organismes nuisibles soient un danger pour la santé humaine, et que l'usage de produits non-toxiques ait été infructueux.

Ressources pour la cuisine et les aires de préparation des repas

Les sites web, inscrits ci-dessous, sont suggérés à titre d'information seulement. Leur inclusion ne constitue pas une approbation.

G1. Plomb dans l'eau potable

Bureau de la santé publique de Toronto — *Lead in Drinking Water* (en anglais seulement)
www.toronto.ca/health/lead/pdf/factsheet_lead_drinkingwater_0109.pdf

Ministère de l'Environnement de l'Ontario — *Lettre aux écoles, aux écoles privées et garderies concernant le réglement de l'Ontario sur la salubrité de l'eau potable (Réglement 243/07)*
www.ontario.ca/drinkingwater/278814.pdf

Ministère de l'Environnement de l'Ontario — *Sommaire des modifications apportées au Règlement de l'Ontario 243/07, pris en application de la Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*
www.ontario.ca/drinkingwater/278821.pdf

Société canadienne d'hypothèques et de logement — *Le plomb dans les vieilles maisons*
www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co/enlo/vosavoma/quaiin/quaiin_007.cfm

Santé Canada — *Votre santé et vous : Les effets du plomb sur la santé humaine*
www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/alt_formats/pacrb-dgapcr/pdf/iyh-vsv/environ/lead-plomb-fra.pdf

G2. Contenants alimentaires en plastique

PCSEE — Collection en ligne sur les phthalates
Cette collection comprend des ressources en français lorsqu'elles sont offertes.
www.environnementsainpourenfants.ca/collections/phthalates

PCSEE — Collection en ligne sur le bisphénol A
Cette collection comprend des ressources en français lorsqu'elles sont offertes.
www.environnementsainpourenfants.ca/collections/bisphenol

Institute for Agriculture and Trade Policy — *Guide to Safer Children's Products* (en anglais seulement)
www.healthobservatory.org/library.cfm?refID=103921

Institute for Agriculture and Trade Policy — *Smart Plastics Guide: Healthier Food Uses of Plastics* (en anglais seulement)
www.healthobservatory.org/library.cfm?refid=102202

WebMD — *Health eHome* (en anglais seulement)
www.webmd.com/health-ehome-9/default.htm

Bureau de la santé publique de Toronto — *Improving Children's Environmental Health in the Child Care Setting* (en anglais seulement)
www.toronto.ca/health

G3. Mercure dans le poisson

PCSEE — Collection en ligne sur les métaux : Le mercure
Cette collection comprend des ressources en français lorsqu'elles sont offertes
www.environnementsainpourenfants.ca/collections/metals-mercury

Bureau de la santé publique de Toronto — *Fish and Mercury* (en anglais seulement)
www.toronto.ca/health/fishandmercury/index.htm

Ministère de l'Environnement de l'Ontario — *Le guide de consommation du poisson gibier de l'Ontario*
www.ene.gov.on.ca/fr/water/fishguide/index.php

Vérifiez les ressources de votre gouvernement provincial/territorial sur le poisson de pêche sportive afin d'obtenir les recommandations sur les poissons pêchés localement.

G4. Problèmes de nutrition

Fédération canadienne des services de garde à l'enfance — *Des enfants qui mangent bien*
www.cccf-fcsge.ca/docs/cccf/RS_54-f.pdf

Équiterre — *À la soupe! Trousse pédagogique*
www.trousseals.com

G5. Substances chimiques perfluorées (PFC)

US EPA — 2010/2015 PFOA Stewardship Program (en anglais seulement)
www.epa.gov/oppt/pfoa/pubs/stewardship/index.html

G6. et G7. Nettoyeurs pour le four et détergents pour lave-vaisselle

Voir : « Les ressources de nettoyage et de désinfection » de la section E.

G8. Pesticides intérieurs

Ministère du développement durable, environnement et parcs du Québec — *Le Code de gestion des pesticides*
www.mddep.gouv.qc.ca/pesticides/permis/code-geste/index.htm

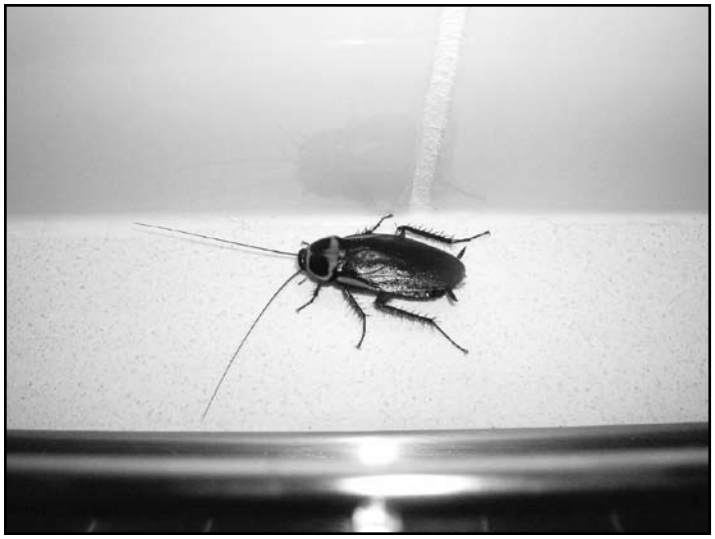

H. Rénovations

☑ H1. Nous nous assurons de prendre des précautions durant les rénovations pour éviter ou réduire les expositions toxiques possibles.

La démolition d'un plancher, l'abattement d'un mur et le retrait d'appareillage électrique peuvent libérer des matières contaminées dans l'air, que ce soit de la poussière, des particules d'amiante, des fibres minérales, du plomb de la vieille peinture, des résidus de pesticide et de la moisissure. La reconstruction et l'installation de nouveaux matériaux peuvent aussi libérer des substances potentiellement nocives, notamment des composés organiques volatils (COV), de la poussière et des fongicides. L'avantage des travaux de rénovation, c'est qu'ils permettent de créer un milieu plus sain si les matériaux et les produits sont choisis avec soin.

- Les travaux de rénovation devraient être planifiés quand les enfants sont absents. Si vous utilisez des produits contenant des solvants (p. ex., colle, calfeutrage, peinture), les enfants ne devraient pas revenir avant que les produits ne soient complètement secs, ne dégagent plus d'odeur et que les lieux aient été bien aérés.
- Un soin particulier devrait être pris durant toutes les étapes de la rénovation, particulièrement pour le contrôle de la poussière, afin de minimiser l'exposition aux substances chimiques toxiques qui peuvent être présentes dans les structures existantes et/ou dans les matériaux utilisés.
- Dans les édifices construits avant 1977 (l'année où le plomb dans la peinture a été réglementé pour la première fois), des précautions spéciales devraient être prises au cours de l'étape de la démolition afin de contrôler la poussière contaminée au plomb. De l'aide professionnelle peut être requise.

- L'amiante peut être présent dans les édifices construits avant 1980. Des précautions particulières peuvent être nécessaires pour minimiser l'exposition et de l'aide professionnelle peut être requise.
- Lorsque vous remplacez le vinyle (PVC), les planchers et les moquettes, choisissez des revêtements de sol composés de matériaux naturels, notamment le liège, le bois, la céramique, ou le véritable linoléum traditionnel — un matériau constitué d'huile de lin ou de pin et de résines telles que la farine de bois, le liège en poudre, ou de d'autres matériaux naturels.
- Lors de la sélection de la peinture, choisissez-la sans COV ou à basse teneur en COV.

Ressources sur les rénovations

Les sites web, inscrits ci-dessous, sont suggérés à titre d'information seulement. Leur inclusion ne constitue pas une approbation.

Général

Société canadienne d'hypothèques et de logement — *Rénovation d'un logement*
www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co/relo/index.cfm

PCSEE — *Ce qu'il faut savoir sur la santé des enfants et l'environnement*
Rénovez en toute sécurité, p. 125-126
www.environnementsainpourenfants.ca/fr/ressources/PrimerFr

PCSEE — Feuillets d'information bilingues *Rénover en sécurité*
www.environnementsainpourenfants.ca/collections/cpche-fact-sheets-feuillets-dinformation-pcsee

PCSEE — Collection en ligne sur les métaux : Le plomb dans la peinture
Cette collection comprend des ressources en français lorsqu'elles sont offertes.
www.environnementsainpourenfants.ca/collections/metals-lead-paint

I. Sources environnantes d'émissions de substances chimiques

☑ **11. Nous sommes conscients des sources possibles d'exposition aux substances chimiques dans les environs du centre (p. ex., entreprises industrielles, de nettoyage à sec, stations d'essence).**

- Vérifiez les renseignements locaux sur les émissions à l'aide de l'Inventaire national des rejets de polluants d'Environnement Canada ou le programme ChemTrac du Bureau de la santé publique de Toronto.
- Parlez-en aux entreprises environnantes. Faites-leur prendre conscience des impacts de leurs émissions sur les enfants à votre charge. Par exemple, demandez-leur d'arrêter le moteur des camions de livraison.
- Impliquez-vous dans les prises de décision. Informez les parents et organisez des sessions d'information.
- Impliquez-vous dans les prises de décision de la politique locale, telles que le zonage.

Ressources sur les sources environnantes d'émissions de substances chimiques

Les sites web, inscrits ci-dessous, sont suggérés à titre d'information seulement. Leur inclusion ne constitue pas une approbation.

Général

Pollution Watch
Ce site offre quelques ressources en français.
www.pollutionwatch.org

Environnement Canada — *Inventaire national des rejets de polluants (INRP)*
www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=Fr

Bureau de la santé publique de Toronto — ChemTRAC (en anglais seulement)
www.toronto.ca/chemtrac

J. Problèmes de durabilité de l'environnement

☑ J1a. Nous utilisons des ampoules écoénergétiques.

Les mesures d'économie d'énergie aident non seulement à réduire les coûts, mais de plus, elles diminuent les émissions des centrales électriques (entraînant une meilleure qualité de l'air extérieur) et aident à lutter contre les changements climatiques.

- Utilisez des ampoules fluocompactes ou d'autres produits d'éclairage écoénergétiques. Soyez conscients que ces ampoules contiennent une infime quantité de mercure et devraient être manipulées avec soin. Lorsqu'elles brûlent, apportez-les dans un éco-centre ou jetez-les de façon responsable avec les autres rebuts domestiques dangereux.
- Familiarisez-vous avec les bonnes méthodes de nettoyage en cas de bris de l'ampoule.[43] En présence d'une ampoule brisée, éloignez les enfants et les animaux de la pièce, et aérez-la bien durant au moins 15 minutes avant de procéder au nettoyage. N'utilisez pas l'aspirateur pour nettoyer les débris. Cela pourrait contribuer à répandre le mercure dans l'air. Visitez le site web de Santé Canada (inscrit ci-dessous) pour obtenir les recommandations étape par étape.

☑ J1b. Nous avons des électroménagers écoénergétiques.

- Lorsque vous remplacez les électroménagers, recherchez ceux qui sont homologués *EnergyStar* et vérifiez les rabais ou les subventions offertes par le gouvernement pour les choix écoénergétiques.

☑ J1c. Nous prenons des mesures supplémentaires pour économiser l'énergie, quand c'est possible.

- Envisagez d'engager un conseiller en efficacité énergétique accrédité afin d'effectuer une évaluation énergétique de l'établissement.
- Partagez les conseils d'économie d'énergie et les renseignements sur l'élimination sécuritaire des ampoules fluocompactes avec les parents.

☑ J2. Nous prenons des mesures pour encourager et appuyer l'usage du transport en commun ou le mode de transport actifpar notre personnel et/ou les familles que nous desservons.

Prendre le transport en commun ou être en faveur du mode de transport actif comme la marche ou le cyclisme, engendre non seulement moins de pollution et d'émissions de carbone, mais encore, il peut améliorer la forme physique, réduire le stress et développer l'interaction sociale dans la communauté.

- Partagez l'information sur le choix du transport en commun.
- Envisagez de donner une allocation pour le transport en commun aux membres du personnel.
- Installez des supports à vélos à l'usage du personnel et des parents.

☑ **J3a. Nous achetons des légumes locaux et/ou des aliments biologiques quand ils sont disponibles et offerts à prix abordable.**

Même si ce n'est pas possible dans toutes les communautés, l'achat de légumes locaux peut réduire l'empreinte carbone associée au transport des aliments et, dans certains cas, ce peut être un choix plus économique que d'acheter des produits importés. Le 1er juillet 2009, le gouvernement fédéral canadien a promulgué des règlements sur les produits écologiques. Selon ces règlements, les aliments doivent être certifiés écologiques selon les normes écologiques canadiennes, quoique l'apposition du logo écologique canadien soit volontaire. Pour être certifié biologique au Canada, les produits doivent être cultivés sans pesticides ni engrais chimiques synthétiques et ils ne doivent pas être irradiés. Les normes écologiques favorisent aussi la santé et le bien-être de l'élevage des animaux.

☑ **J3b. Nous cultivons des légumes et des fines herbes pour le centre.**

☑ **J4. Nous conservons l'eau.**

- Encouragez les enfants à développer de bonnes habitudes de conservation d'eau.
- Réparez toutes les fuites d'eau et les toilettes qui coulent.
- Envisagez l'achat de robinets et d'appareils économiseur d'eau.
- Utilisez des barils pour recueillir l'eau pour arroser la pelouse et le jardin si possible, et s'ils peuvent être installés de manière à ne pas créer un danger d'inondation ou un habitat de reproduction des moustiques.

☑ **J5a. Nous évitons les déchets en réduisant, réutilisant et/ou recyclant chaque fois que c'est possible.**

La réduction des déchets par l'identification et la prévention du gaspillage, la réutilisation des matériaux, le recyclage et le compostage peut économiser de l'argent, protéger les ressources précieuses et servir de modèle pour les enfants et les parents.

☑ **J5b. Nous compostons à l'aide d'un programme municipal, d'un bac extérieur ou intérieur.**

☑ **J5c. Nous jetons les appareils électroniques, les produits pharmaceutiques et les autres matériaux dangereux de façon responsable.**

- Informez-vous au sujet des programmes locaux de cueillette et de recyclage des appareils électroniques comme les vieux ordinateurs et les télévisions.
- Ne vous débarrassez pas ou ne jetez pas les produits pharmaceutiques périmés dans la toilette; consultez votre pharmacie ou votre municipalité sur les choix sécuritaires pour l'élimination des déchets.
- Consultez votre municipalité au sujet des services de collecte et/ou de ramassage des déchets dangereux pour les articles, tels que la peinture, les solvants et les autres matériaux dangereux.

☑ **J5d. Nous avons effectué un audit de déchets.**

☑ **J6. Nous impliquons les enfants dans le compostage, le recyclage, le jardinage, la conservation et/ou les autres activités reliées à la durabilité.**

Ressources sur les problèmes de durabilité de l'environnement

Les sites web, inscrits ci-dessous, sont suggérés à titre d'information seulement. Leur inclusion ne constitue pas une approbation.

J1. Efficacité énergétique

PCSEE — *Ce qu'il faut savoir sur la santé des enfants et l'environnement*
Informations sur la pollution de l'air provenant de la production d'électricité, de la combustion de combustibles fossiles y compris les effets sur la santé et des stratégies pour réduire ces émissions, p. 80-81 et 119
www.environnementsainpourenfants.ca/fr/ressources/PrimerFr

Clean Air Partnership — *20/20 The Way to Clean Air* (en anglais seulement)
www.cleanairpartnership.org/2020

Ressources naturelles Canada — *L'Office de l'efficacité énergétique*
www.oee.nrcan.gc.ca/residentiel/energystar-portail.cfm?attr=0

Ressources naturelles Canada — *Allume et économise : Questions et réponses sur les ampoules fluocompactes*
www.oee.nrcan-rncan.gc.ca/residentiel/entreprises/fabricants/questions-reponses.cfm?attr=8

Santé Canada — *Utilisation sécuritaire des ampoules fluocompactes*
www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/prod/cfl-afc-fra.php

Environnement Canada — *Le mercure dans l'environnement*
www.ec.gc.ca/MERCURY/FR/index.cfm

Ressources naturelles Canada — écoÉNERGIE Rénovation : Maisons — *Entités provinciales et municipales offrant des subventions et des incitatifs*
www.oee.nrcan.gc.ca/residentiel/personnel/renovation-maisons/provinciales-municipales.cfm?attr=4

J2. Mode de transport actif

Écoliers actifs et en sécurité
www.saferoutestoschool.ca/francais/default.asp

Clean Air Partnership — *20/20 The Way to Clean Air* (en anglais seulement)
www.cleanairpartnership.org/2020

J3. Production locale de légumes biologiques

Fédération canadienne des services de garde à l'enfance — *Faire pousser un potager « vert » : Le jardinage biologique en milieu de garde*
www.cccf-fcsge.ca/docs/cccf/RS_93-f.pdf

Réseau d'action alimentaire du Bureau de santé du district de Thunder Bay — *Get Fresh! in Thunder Bay: Your Guide to Local Food 2009* (en anglais seulement)
www.tbdhu.com/NR/rdonlyres/7041EB70-49BC-4036-A89D-BFEDB5B1049D/0/EatLocalGuide_2009_PROOF4.pdf

Office des normes générales du Canada (ONGC) — *Normes de l'agriculture biologique*
www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/cgsb/on_the_net/organic/index-f.html

J4. Conservation de l'eau

Ministère de l'Environnement de l'Ontario — *Dix façons de conserver l'eau*
www.ene.gov.on.ca/cons/3557f.pdf

Ministère de l'Environnement — *Conseils sur la conservation de l'eau à l'intention des jeunes*
www.ene.gov.on.ca/cons/3782-f.pdf

Ville de Toronto — Toronto's WaterSaver Programs (en anglais seulement)
www.toronto.ca/watereff/index.htm

J5. Audit de déchets

Ontario EcoSchools — *Guide sur la réduction des déchets*
www.ontarioecoschools.org/en_francais/index.html

Notes de fin

1. Bushnick, T. 2006. *La garde des enfants au Canada.* Ottawa, ON: Statistique Canada. www.statcan.gc.ca/pub/89-599-m/89-599-m2006003-fra.pdf
2. The School of Occupational and Public Health, Ryerson University. 2008. *Children's Health and the environment: Public Health Inspection Practice in Childcare Settings*. Rapport conçu pour l'Association de la santé publique de l'Ontario et le Partenariat canadien pour la santé des enfants et l'environnement. Toronto, ON: OPHA et PCSEE.
3. Adapté du PCSEE et du Centre de ressources Meilleur départ, 2006. *Ne prenons pas de risque : Stratégies à l'intention des fournisseurs de service en vue de réduire les risques environnementaux avant et pendant la grossesse et durant l'enfance*. www.environnementsainpourenfants.ca/fr/ressources/ne-prenons-pas-de-risque-strat
4. Adapté du PCSEE, 2008. *Premiers pas pour la santé à tous les stades de la vie : Une vision et une stratégie pour la santé des enfants et de l'environnement au Canada*. www.environnementsainpourenfants.ca/fr/ressources/ne-prenons-pas-de-risque-strat
5. Garner, R. and D. Kohen. 2008. Changes in the prevalence of asthma among Canadian children. *Health Reports* 19 (2). www.statcan.gc.ca/pub/82-003-x/2008002/article/10551-eng.pdf
6. Landy, S. and K. Tam. 1998. Understanding the Contribution of Multiple Risk Factors on Child Development at Various Ages. Paper presented at *Investing in Children. A National Research Conference*. National Longitudinal Survey of Children and Youth. Ottawa, 27–29 October 1998.
7. Rusen, I. D. et C. McCourt (Ed.). 1999. *A la hauteur: Une mise à jour de la surveillance de la santé des jeunes au Canada* . Ottawa, ON: Santé Canada. www.phac-aspc.gc.ca/publicat/meas-haut
8. Société canadienne du cancer, Service de santé publique du Canada et Statistiques Canada, 2009. *Statistiques canadiennes sur le Cancer, 2009. Dossier spécial : le cancer chez les adolescents et les jeunes adultes*. www.cancer.ca
9. Gouveia-Vigeant, T. and J. Tickner. 2003. *Toxic Chemicals and Childhood Cancer: A Review of the Evidence*. Lowell, MA: Lowell Center for Sustainable Production. www.sustainableproduction.org/downloads/Child%20Canc%20Full%20Report.pdf
10. US EPA. 2005. *Guidelines for Carcinogen Risk Assessment*. www.epa.gov/OSA/mmoaframework/pdfs/CANCER-GUIDELINES-FINAL-3-25-05%5B1%5D.pdf
11. Société canadienne du cancer, 2009. Cancer chez les adolescents et les jeunes adultes (âgés de 15 à 29 ans) — *Statistiques canadiennes sur le cancer, 2009. Dossier spécial 2009*. www.cancer.ca
12. Diamanti-Kandarakis, E. et al. 2009. Endocrine-disrupting chemicals: An Endocrine Society scientific statement. *Endocrine Reviews* 30 (4):293–342. www.endo-society.org/journals/scientificstatements/upload/edc_scientific_statement.pdf
13. Diamanti-Kandarakis, E. et al. 2009. Endocrine-disrupting chemicals: An Endocrine Society scientific statement. *Endocrine Reviews* 30 (4):293–342. www.endo-society.org/journals/scientificstatements/upload/edc_scientific_statement.pdf
14. Voir par exemple : Newbold, R. et al. 2007. Perinatal exposure to environmental estrogens and the evelopment of obesity. *Molecular Nutrition & Food Research* 51 (7): 912–917 and Galvez, M.P., T.R. Frieden & P. J. Landrigan. 2003. Editorial: Obesity in the 21st century. *Environmental Health Perspectives* 111 (13): A684–A685.
15. Peters, J. M. 2004. *Epidemiologic Investigation to Identify Chronic Effects of Ambient Air Pollutants in Southern California*. Report prepared for the California Air Resources Board and the California Environmental Protection Agency. www.arb.ca.gov/research/abstracts/94-331.htm#Executive;
    Pope, C. A. 3rd et al. 2002. Lung cancer, cardiopulmonary mortality, and long-term exposure to fine particulate air pollution. *JAMA* 287:1132–41.

16. Environnement Canada, 2008. *CAS : Catégories de risque et messages.* www.ec.gc.ca/cas-aqhi/default.asp?lang=Fr&n=79A8041B-1

17. Agence de règlementation et de gestion des produits antiparasitaires, 2002. *Décision de réévaluation : Insectifuges corporels contenant du DEET (N,N-diéthyl-m-toluamide et composés apparentés).* www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pubs/pest/_decisions/rrd2002-01/index-fra.php

18. US EPA. 2005. *A Probabilistic Exposure Assessment for Children who Contact CCA-treated Playsets and Decks using the Stochastic Human Exposure and Dose Simulation Model for the Wood Preservative Scenario (SHEDS-WOOD).* EPA/600/X-05/009. Washington, DC: US EPA.

19. McKeown, D. 2005. *Environmental Threats to Children: Understanding the Risks, Enabling Prevention: Technical Report.* Toronto, ON: Toronto Public Health. p.99. www.toronto.ca/health/hphe/pdf/tr_environmental_threats_all.pdf

20. Grenier, D. et D. Leduc (Ed.). 2008. *Le bien-être des enfants : Un guide sur la santé en milieu de garde.* Ottawa, ON : Société canadienne de pédiatrie, p. 77.

21. Kasichayanula S., J. D. House, T. Wang and X. Gu. 2007. Percutaneous characterization of the insect repellent DEET and the sunscreen oxybenzone from topical skin application. *Toxicology and Applied Pharmacology* 223 (2): 187–194.

22. Committee on the Assessment of Asthma and Indoor Air, Division of Health Promotion and Disease Prevention, Institute of Medicine. 2000. *Clearing the Air: Asthma and Indoor Air Exposures.* Washington, DC: National Academy Press; U.S. EPA. The Inside Story: A Guide to Indoor Air Quality. www.epa.gov/iaq/pubs/insidest.html#Refguide

23. Gaitens, J. M. et al. 2009. Exposure of U.S. children to residential dust lead, 1999–2004: I. Housing and demographic factors. *Environmental Health Perspectives* 117: 461–467; Jones-Otazo H. A. et al. 2005. Is house dust the missing exposure pathway for PBDEs? An analysis of the urban fate and human exposure to PBDEs. *Environmental Science & Technology* 39: 5121–30.

24. Ballantyne, C. 2009. What is third-hand smoke? Is it hazardous? *Scientific American*, January 6, www.scientificamerican.com/article.cfm?id=what-is-third-hand-smoke

25. Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). *Combattre la moisissure — Le guide des propriétaires-occupants.* www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co/enlo/vosavoma/humo/humo_005.cfm

26. Grenier, D. and D. Leduc (Ed.). 2008. *Le bien-être des enfants : Un guide sur la santé en milieu de garde.* Ottawa, ON : Société canadienne de pédiatrie, p. 159.

27. Grenier, D. et D. Leduc (Ed.). 2008. *Le bien-être des enfants : Un guide sur la santé en milieu de garde.* Ottawa, ON : Société canadienne de pédiatrie, p. 158.

28. Fisher, B. E. 1998. Scents and sensitivity. *Environmental Health Perspectives* 106 (12): A594-A599. http://ehp.niehs.nih.gov/docs/1998/106-12/focus.html

29. Bridges, B. 2002. Fragrance: Emerging health and environmental concerns. *Flavour and Fragrances Journal* 17 (5): 361–371.

30. Fisher, B.E. 1998. Scents and sensitivity. *Environmental Health Perspectives* 106 (12): A594–A599. www.ehponline.org/docs/1998/106-12/focus.html

31. Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2007. *Radon : guide à l'usage des propriétaires canadiens.* www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/pdf/61328.pdf?fr=1267898164828

32. Santé Canada, 2008. *Du radon dans votre maison?* www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/radiation/radon_brochure/index-fra.php

33. Association médicale canadienne, 2009. *Résolutions adoptées au Conseil général (142e Assemblée annuelle*, Saskatoon, SK, du 17 au 19 août 2009. Voir la résolution #74. www.cma.ca/index.cfm/ci_id/89632/la_id/2.htm

34. Grenier, D. et D. Leduc (Ed.). 2008. *Le bien-être des enfants : Un guide sur la santé en milieu de garde.* Ottawa, ON : Société canadienne de pédiatrie, p.148.

35. Reynolds, S. A., F. Levy and E. S. Walker. 2006. Hand sanitizer alert. *Emerging Infectious Diseases* 12 (3): 527–529.
www.cdc.gov/ncidod/EID/vol12no03/pdfs/05-0955.pdf

36. Price, P. B. 1939. Ethyl alcohol as a germicide. *Archives of Surgery* 38: 528–542.

37. Santé Canada, 2007. « Les Canadiens sont avisés que les trousses d'analyse du plomb pour la maison ne sont pas fiables. » *Conseil consultatif de Santé Canada 2007-173*, le 18 décembre 2007.

38. Bornehag C. et al. 2004. The association between asthma and allergic symptoms in children and phthalates in house dust: A nested case-control study. *Environmental Health Perspectives* 112 (14): 1393–1397; Oie, L., L. G. Hersoug, and J. O. Madsen. 1997. Residential exposure to plasticizers and its possible role in the pathogenesis of asthma. *Environmental Health Perspectives* 105 (9): 105–109.

39. Société canadienne de pédiatrie, 2009. *Grossesse et bébés : Allaitement.*
www.soinsdenosenfants.cps.ca/Grossesse&bebes/allaitement.htm

40. Diamanti-Kandarakis, E. et al. 2009. Endocrine-disrupting chemicals: An Endocrine Society scientific statement. *Endocrine Reviews* 30 (4): 293–342.

41. Institute for Agriculture and Trade Policy. 2008. *Smart Plastics Guide: Healthier Food Uses of Plastics.*
www.healthobservatory.org/library.cfm?refid=102202

42. US EPA. 2009. Perfluorooctanoic Acid (PFOA) and Fluorinated Telomers.
www.epa.gov/opptintr/pfoa;
Lau, C. et al. 2007. Perfluoroalkyl acids: A review of monitoring and toxicological findings. *Toxicol Sci* 99: 366–394.

43. Santé Canada, 2009. *Utilisation sécuritaire des ampoules fluocompactes.*
www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/prod/cfl-afc-fra.php

Crédits photo

Intérieur de la couverture: *Lujaz (www.flickr.com/photos/notsogoodphotography), WoodleyWonderWorks (www.flickr.com/photos/wwworks), Anissa Thompson, Comstock, Jim McClarty (www.flickr.com/photos/jimmcclarty)*

Page 1: *Anissa Thompson*

Page 3: *Julian Povey (www.flickr.com/photos/jpovey)*

Page 4: *Robert Whitehead (www.flickr.com/photos/kryten)*

Page 5: *Michelle Tribe (www.flickr.com/photos/greencolander)*

Page 6: *Thomas Wildmann (www.flickr.com/photos/viralbus)*

Page 7: *WoodleyWonderWorks (www.flickr.com/photos/wwworks)*

Page 20: *Colin (www.flickr.com/photos/thetruthabout)*

Page 21: *James Jordan (www.flickr.com/photos/jamesjordan)*

Page 24: *Myriam Beaulne*

Page 29: *Annie Bérubé*

Page 30: *Sophie Kuijper Dickson*

Page 35: *Sophie Kuijper Dickson*

Page 39: *Sophie Kuijper Dickson*

Page 43:*Kathleen Cooper*

Page 44: *Steve Webel (www.flickr.com/photos/webel), Datu Arellano (www.flickr.com/photos/datu)*

Page 46: *Sophie Kuijper Dickson*

Page 47: *Mark Surman*

Page 48: *Tim Pierce (www.flickr.com/photos/qwrrty)*

Page 50: *Jared Benedict (www.flickr.com/photos/redjar)*

Page 54: *Charlie Brewer (www.flickr.com/photos/charliebrewer)*

Page 55: *Kathleen Cooper*

Page 57: *Kenneth Hynek (www.flickr.com/photos/kenneth_hynek)*

Page 59: *Dan McKay (www.flickr.com/photos/mukluk)*

Page 61: *Peyri Leigh (www.flickr.com/photos/peyri)*

Page 62: *Center for Neighborhood Technology (www.flickr.com/photos/centerforneighborhoodtechnology)*